

Montpellier

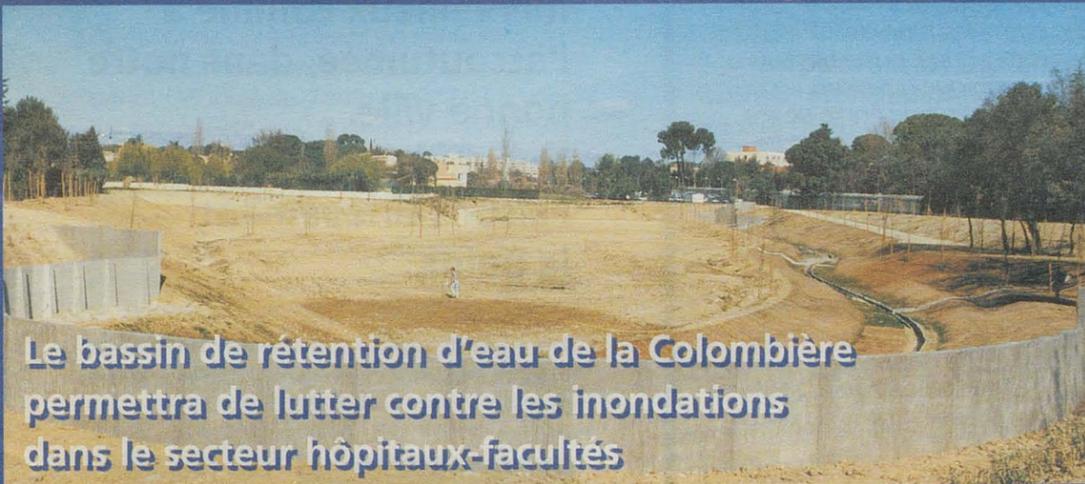
Notre Ville

N°227
AVRIL 1999

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



Montpellier s'équipe



Le bassin de rétention d'eau de la Colombière permettra de lutter contre les inondations dans le secteur hôpitaux-facultés

Théâtre des treize vents

Projet de réaménagement
du théâtre des Treize Vents



Projet de logements sociaux de l'OPAC dans
le quartier Port Marianne-Jacques Cœur
(architecte : A. Garcia-Diaz)



Maintien du service
public dans les
quartiers : un
nouveau bureau
de poste aux
Beaux Arts

Foire aux manèges
du 3 au 20 avril
au Zénith

Bouquet de printemps



Hommage à Yehudi Menuhin par René Kœring, directeur de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier

«La première fois que j'ai vu Yehudi Menuhin en concert, j'étais un enfant. La dernière lettre que j'ai reçue de lui date du 10 janvier 99, je vous la livre: *"J'ai un respect et une sympathie profonde pour le Festival et pour mes collègues de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier. Montpellier est une ville à laquelle je me suis très attaché. Son dévouement aux arts et à la qualité de vie de ses habitants la rend une ville parmi les plus civilisées du monde. Je suis convaincu que je parle au nom de tous mes collègues les plus reconnus, aussi bien que tous ceux qui font de la belle musique, quand je souligne l'ambiance très sympathique qui marque cette belle ville. J'aime évoquer tout particulièrement votre travail, René, qui porte une grande partie de responsabilité et du succès pour la vie de la culture et de la Musique"*. La dernière fois que je l'ai vu, c'était les 8 et 9 février; je le guidai à travers le dédale du Palais des Congrès de Paris jusqu'à sa loge où nous nous sommes longuement entretenus. Pendant ces deux jours, il m'a parlé de musique évidemment, mais aussi de tout ce qui fait notre vie bousculée et des concerts qu'il avait donnés au Festival de Montpellier; il avait vu le film de la retransmission de la 9ème de Beethoven sur la plage du Grau-du-Roi en direct du Corum, il avait été très ému de voir les quelque 15000 personnes, la nuit sur la plage, applaudir le grand écran où apparaissait sa belle figure de musicien dirigeant Beethoven. Les yeux brillants d'une étrange tendresse: *"Le mois prochain, René, je viendrais chez vous diriger Mozart... C'est le bonheur de Mozart que je vous donnerai..."* et le voilà parti dans une réverie à haute voix, Mozart, l'enfance, son admiration pour Gilles Apap, Maria Joao Pires en laquelle il retrouvait une part de Mozart... Nous nous sommes embrassés, ravis de nous retrouver le 28 mars, puis, il est parti, frère et souriant. Un coup de téléphone: *"Lord Menuhin est ici à Berlin, à l'hôpital, double pneumonie, il faut attendre mais..."* C'était donc vrai, il était comme nous, dans quelques heures peut-être je ne pourrai plus lui parler... mais ce n'est peut-être pas vrai; un jour nous apprendrons qu'il est réapparu, quelque part au pied d'un arbre et qu'il a à nouveau joué Mozart, rien que pour des enfants. Nous dirons que ce n'est pas possible, que ça n'existe pas, que les musiciens ne reviennent pas de l'au-delà, sauf peut-être quand ils étaient très grands..."»

René Kœring

ILS REMERCIENT LA VILLE

Les Eclaireuses et Eclaireurs de France, pour la subvention attribuée par le conseil municipal «qui permettra le développement de nos activités vers des publics de plus en plus larges et pour la mise en place de nouveaux projets tout au long de l'année».

Francis Arnaud, président de la Banque alimentaire de l'Hérault dresse un bilan très positif des actions menées l'année dernière, en progression de 83 % à Montpellier: «Ces résultats n'ont pu être obtenus que grâce à une meilleure information du public sur le rôle de la Banque alimentaire de l'Hérault. Dans ce domaine, la collaboration bienveillante et efficace de vos services a représenté pour nous une aide précieuse».

Monique Roux, présidente de SOS Rétinite remercie le député-maire pour la subvention de 50 000 francs versée à son association nationale de lutte contre la cécité et précise: «Depuis septembre, 23 adhésions nouvelles ont été enregistrées. Nous avons généré 6 emplois et participons activement au développement de la recherche médicale en ophtalmologie, en milieu hospitalier et universitaire».

Jean-Claude Martin, directeur de l'IUT de Montpellier: «J'ai bien reçu votre lettre du 25 janvier 1999 concernant le désenclavement de l'IUT et vous en remercie vivement. Heureux qu'une étape ait été franchie dans l'intérêt public».

Dr. Paul Cadre, organisateur des rencontres sur «la maladie d'Alzheimer en Languedoc-Roussillon», le 23 janvier dernier a été particulièrement touché «par la qualité de l'accueil, la

gentillesse et l'implication de toutes les personnes de la Mairie qui nous ont apporté leur soutien et qui ont contribué au plein succès de cet événement. L'objectif de rencontres et d'échanges entre les participants d'horizon différents a été bien atteint, ce qui a permis de renforcer l'importance du débat médico-économique et citoyen au niveau régional.»

Josette Fabre, présidente de la Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault, pour l'attribution d'une subvention de 10000 francs à son association.

Jean Louis Billy, pour Guy Vergnes, directeur général du CHU, pour le prêt de matériel consenti à l'occasion de la fête de Noël qui a lieu chaque année dans le hall de l'hôpital Arnaud de Villeneuve et qui constitue un temps fort de la vie hospitalière en pédiatrie.

Véronique Dubuis, Christophe Goddyn et Baptiste, pour avoir su écouter les habitants de la route de Vauguières et trouver une solution à leur problème de circulation.

Gilbert Castano, président du Comité national antibruit, félicite le service Voirie pour sa rapidité d'intervention et le travail bien fait rue Georges Brassens: «24h après avoir signalé un trou dans la chaussée il était réparé».

Régine Giraud, présidente de l'association «A Coeur Ouvert», pour la subvention accordée par la Ville qui permettra à l'association de poursuivre ses activités auprès des plus démunis et qui sont souvent dans un désarroi moral complet.

P. Philippe Houdret OCD, Provincial d'Avignon-Aquitaine, remercie le conseil municipal d'avoir émis un avis favorable à la demande de reconnaissance légale de la congrégation de l'Ordre des Carmes Déchaux.

R. Vaysset, président de l'Association pour la Défense de l'Environnement dans le Quartier de l'Aiguelongue, prend acte avec satisfaction de l'aménagement d'un trottoir continu entre la rue du Moulin de Gasconnet et la rue du Pioch de Boutonnet, afin de mieux assurer la protection des piétons, notamment des enfants, qui empruntent cette voie.

Denise Pilorget, et les membres du Bureau Français de l'Epilepsie, remercient le député-maire pour le local mis à leur disposition cours Gambetta: «nous pourrions ainsi organiser une permanence pour les malades et leurs familles souhaitant nous rencontrer».

Les copropriétaires de l'immeuble situé 27 bis rue Lakanal, pour le tracé d'un passage piéton devant cet immeuble effectué à leur demande.

F. Sénégas pour le bureau de l'Ipps: souligne le dévouement du service des sports et remercie la ville dont le soutien «a permis une nouvelle fois de réussir le challenge sportif en 1998».

Lionel de Léone, président de l'association Les Musiques du Coeur: «Nous vous remercions pour votre aimable autorisation d'utiliser la place du Nombre d'Or, le dimanche 13 juin, à l'occasion de notre seconde foire de la solidarité humanitaire».

Le printemps est revenu, merveilleux comme à l'accoutumée, dans notre bonne ville. Les questions demeurent. Faisons brièvement le point.

Monsieur le Maire vous deviez baisser les impôts en 1999; Cette promesse a-t-elle été tenue ?



Les promesses ont été tenues et au-delà. Les impôts du District baisseront de 28,28% en 1999 (conf. Article détaillé dans "Puisseance 15 n° 152 d'Avril 1999). L'augmentation des taux pour la Ville en 1999 est

de 0 %, c'est-à-dire que les impôts ne bougent pas. Si l'on tient compte du fait que le taux de la taxe d'habitation Ville a baissé de 3,4 % en 1998, cela veut dire que la taxe d'habitation et la taxe professionnelle de la ville sont en baisse depuis 1997.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a baissé de 18 % pour les ménages de Montpellier depuis deux ans. Enfin, bonne nouvelle en l'an 2000 et pour saluer le nouveau millénaire, pour la quatrième année consécutive, les impôts locaux de Montpellier n'augmenteront pas.

Où en est le tramway ? "La Marseillaise" régionale vient de titrer: "Un satisfecit sur toute la ligne". La communication de la S.M.T.U. n'est-elle pas trop optimiste ?

Nul n'est à l'abri des difficultés, pourtant, jusqu'à nouvel ordre, l'équipe qui met en place la ligne n° 1 du tramway autour de MM. Vallet, Directeur du District et Michel Montazel, Directeur de la S.M.T.U., fait un véritable sans-faute. Il n'y a aucun dépassement financier. Le tramway coûtera exactement ce qui a été prévu et annoncé en 1997.

L'auto-financement du District étant en hausse et les subventions, malgré la traditionnelle absence du Conseil Régional (majorité UDF-RPR-Front National), supérieures à ce qui avait été prévu, les emprunts pour cette ligne n° 1 seront inférieurs de près de 300 millions à la prévision initiale. Le District est donc en excellente situation financière pour la ligne n° 2: Jacou - Saint-Jean-de-Védas (2002-2004).

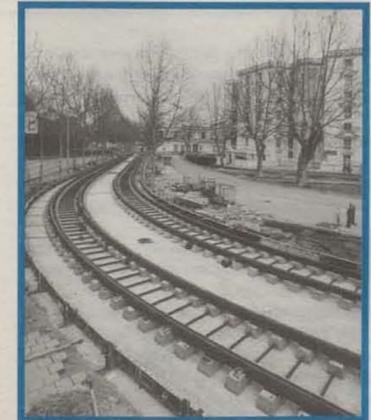
A propos du contrat local de sécurité: Ville District, Département, Chambre de Commerce et d'Industrie, Inspection Académique, Rectorat, Parquet, Etat, où en est-on?

Les choses ont bien avancé. La concertation est finie, habilement menée à Montpellier par l'élu responsable de la Police Municipale et du contrat local de sécurité auprès de moi, Christian Bouillé, Conseiller Municipal et Général du 7ème canton. Le projet est pré-bouclé à 90 % dans une réunion qui a eu lieu il y a quinze jours à la Préfecture, sous l'autorité de M. Constantin, Préfet de Région.

Je rencontrerai M. Chevènement, Ministre de l'Intérieur, à son bureau parisien, le mardi 20 Avril à 12 heures, pour fixer définitivement les effectifs de Police d'Etat supplémentaires affectés à notre ville par le Gouvernement dans le cadre de ce contrat. Enfin, dans le droit fil de l'excellente réunion sur la prévention, la sécurité et l'insertion tenue récemment à Montpellier, en présence de M. Lionel Jospin, Premier Ministre et de MM. Chevènement et Bartolone, Ministres de l'Intérieur et de la Ville, le contrat associera étroitement les actions de prévention, de répression et d'insertion. N'oublions pas que, successivement, deux Adjointes Déléguées, Mmes Lazerges et Fourteau, ont fait, depuis dix ans, du C.C.P.D. (Conseil Communal de Prévention de la Délinquance de Montpellier) un exemple de prévention qui fait autorité au niveau national.

Ce contrat Ville - Département qui fait l'objet du dossier central de ce numéro, n'aurait-il pas pu être signé plus tôt ?

Ne parlons pas du passé. Seul l'avenir compte a dit un philosophe. Constatons simplement que, pour la première fois depuis deux siècles et la création des départements par la Constituante, une majorité départementale, sous l'autorité du Président Vézinhel, intègre pleinement les villes de Montpellier, Sète et Béziers dans l'action du Département.



Travaux du tramway à Antigone

Cela est sage. Que cette Majorité et son Président soient remerciés au nom de tous les habitants de Montpellier et du District. Ce contrat de plan est pour les Montpelliérains une excellente chose. Je m'en félicite avec la majorité du Conseil Municipal, dans la forme où il a été adopté à la séance du

Conseil du Vendredi 26 Mars pour la période 1999-2003.

La Région, à majorité RPR-UDF-Front National, n'a pas voté les subventions pour l'Orchestre Philharmonique de Montpellier, le Centre Dramatique des Treize Vents, le Festival International de Danse et le Festival du Cinéma Méditerranéen, qu'en pensez-vous ?

Je n'ai pas l'intention de polémiquer. Les faits se suffisent à eux-mêmes. Le Président de la Région, otage du Front National depuis un an et de plus en plus pris dans ses réts, prive toute l'activité culturelle de subvention. Certes, il dira qu'il proposait une première somme contre une convention exigeant des artistes une allégeance absolue aux idées de la majorité de droite et d'extrême droite à la Région. Il ne saurait en être question alors que ces procédures noires sont dignes du passé d'Hilber, de la Révolution Nationale de Pétain, de Staline, de Franco, de Pinochet et d'autres du même acabit. La culture c'est la liberté de pensée. Jamais la Ville de Montpellier n'est intervenue en matière de création culturelle et de liberté de l'esprit. Elle ne saurait le tolérer d'aucune autre collectivité locale. Avec les dizaines de milliers de Montpelliérains et de Montpelliérains républicains démocrates, amoureux de la musique, de la danse, du théâtre ou du cinéma, nous constatons que la Région est au pied du mur.

Son Président, qui est d'ailleurs l'invité de la dernière parution du journal national "Minute", organe de l'extrême droite et du Front National, n'a plus qu'une échappatoire pour s'épargner l'opprobre générale et sa qualification définitive de compagnon de route du Front National. Il suffit tout simplement de voter les organisations culturelles de Montpellier et de sa région les subventions prévues, comme il l'a fait pour les autres associations culturelles de la région.

M. le Maire: vous revenez de Tibériade et de Jérusalem, quoi de nouveau ?

Voyage passionnant pour le Congrès International des Villes Educatrices où s'implique depuis longtemps M. Lévia, Maire-Adjoint. Rencontre avec le Maire de Jérusalem pour maintenir des liens établis il y a longtemps. Enfin, nous avons fait connaissance du nouveau Maire de Tibériade, de son épouse et de la nouvelle équipe municipale, une équipe jeune, dyna-

mique, pleine de vie, avec qui les liens Montpellier-Tibériade vont encore reprendre plus forts que jamais.

Les villes jumelles ont d'ailleurs, pour la plupart, de nouveaux Maîtres: nouveau Maire à Barcelone, à Chengdu, à Louisville et réélection de Béate Weber à Heidelberg. Nou-



Congrès International des villes Educatrices

veaux projets partout; Nous ferons le point en détails dans le numéro de Juillet-Août de Montpellier notre Ville sur le thème des relations internationales de la Ville de Montpellier.

A cet effet, sous l'autorité de Bernard Fabre, ancien bâtonnier, Maire-Adjoint, la Ville de Montpellier et le District vont se doter d'une Maison des Relations Internationales, au Centre Sully, au fond de l'Esplanade, près du Corum, dans l'ancienne Ecole des Beaux-Arts, avant la fin de l'année.

Ce centre regroupera la Direction des Relations Internationales de la Mairie, sous l'autorité de M. Zanchiello, la Maison de l'Europe, la Maison des Tiers Mondes, des locaux pour les associations et pour les Consultats n'ayant pas de secrétariats permanents.

Ainsi Montpellier, demain comme depuis sa fondation il y a 1000 ans, ne cessera de rayonner dans un monde que le "net" ou la "toile" rendent de plus en plus petit et attachant. Montpellier à la jonction de l'Europe, de l'Afrique et du Proche-Orient, y a plus que jamais sa place, fidèle à Gui de Montpellier, à Saint Roch et à Jacques Cœur, à Lavalette, à Gui de Chauillac, à Arnaud de Villeneuve, à Barthès, à Lapeyronnie, à Chaptal, à Rabelais

Entretien avec Georges Frèche Député-Maire de Montpellier

Le plan Aubry en faveur des Harkis et de leurs familles adopté par le Gouvernement



Hocine Cherif

« Les mesures les plus importantes du Plan Aubry, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, sont à mon sens celles qui concernent la lutte contre le chômage des fils et des filles de Harkis. Le dispositif retenu par le Gouvernement pour ramener leur taux de chômage au plus près de la moyenne nationale - notamment grâce au suivi individualisé des demandeurs d'emploi, à l'amélioration de la convention emploi versée aux employeurs de fils et de filles de Harkis, à la création d'une bourse d'insertion... - va dans la bonne direction. Il s'appuie sur une démarche citoyenne et vise à rétablir l'égalité des chances en permettant à terme l'accès au droit commun. Ce plan, qui a été soutenu par les parlementaires montpelliérains - au Sénat par André Vézinhel et à l'Assemblée Nationale par Georges Frêche, Gilbert Roseau et Christine Lazerges - est tout à fait dans l'esprit de ce que nous demandons. Par ailleurs, la rente viagère accordée aux Harkis (sous condition d'âge et de ressources), ainsi que la prorogation jusqu'au 31 décembre 2000 des aides à l'accession à la propriété, à l'amélioration de l'habitat et au désendettement immobilier sont aussi des mesures que nous souhaitons. Bien sûr, nous veillerons attentivement à l'application de ces mesures et à l'évaluation des actions menées dans le cadre du Plan Aubry. »

Hocine Cherif
Conseiller Municipal Délégué aux relations avec la communauté Harkie

L'aide ménagère aux familles

Un nouveau service proposé par le Centre Communal d'Action Sociale

Assurer l'entretien de son logement, faire des courses dans son quartier, effectuer des démarches administratives... Autant de tâches de la vie quotidienne qui sont indispensables mais qu'il est parfois difficile d'assumer, par exemple pendant une grossesse, du fait de la présence d'enfants au foyer ou à l'occasion d'une maladie.

Après avoir développé l'aide et le maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées par la maladie ou le handicap, le Centre Communal d'Action Sociale de Mont-

pellier propose aujourd'hui une prestation d'aide ménagère aux familles afin de leur permettre de mieux vivre au quotidien par une assistance temporaire ou occasionnelle dans l'accomplissement des actes courants de la vie. Cette nouvelle action a été mise en oeuvre grâce à un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Montpellier, la Cais-

se Nationale d'Assurance Maladie et le Conseil Général de l'Hérault.
(renseignements au Centre Communal d'Action Sociale : 04 67 14 57 57).



Jacqueline Bégin, Adjointe au Maire déléguée à la solidarité, Vice-Présidente du CCAS, a rendu visite à la première bénéficiaire de l'aide ménagère aux familles.

ENQUÊTES PUBLIQUES

Port Marianne Richter

28 avril - 2 juin

Par arrêté municipal, le Député-Maire de la Ville de Montpellier a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du plan d'aménagement de zone de la ZAC Port Marianne-Richter pour une durée de 36 jours consécutifs du 28 avril 1999 au 2 juin 1999 inclus.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Montpellier - Espace Chaptal (niveau moins 2) - 1, place Francis Ponge - 34064 Montpellier cedex 2. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, aux heures d'ouverture de la Mairie au public, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf les samedis, dimanches et jours fériés).

* Monsieur Jean Baklouti, inspecteur général honoraire de la police nationale, demeurant 486 boulevard des Lucioles - 83380 Les Issambres, en qualité de président de la commission d'enquête.

* Monsieur Guy Mestre, ingénieur des travaux publics de l'Etat, retraité, demeurant 30 la Grand Terre - 30128 Garons, en qualité d'assesseur de ladite commission.

* Monsieur Alexandre Autin, architecte, demeurant 1, rue Crébillon - 30900 Nîmes, en qualité d'assesseur de ladite commission

sont désignés par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montpellier comme commissaires enquêteurs pour procéder à l'enquête publique. Ces derniers se tiendront à la disposition du public à la Mairie de Montpellier les :

- 28 avril 1999 de 10 h 00 à 16 h 00
- 14 mai 1999 de 10 h 00 à 16 h 00
- 2 juin 1999 de 10 h 00 à 16 h 00

Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations au président de la commission d'enquête à l'adresse suivante: Mairie de Montpellier - 1, place Francis Ponge - 34064 Montpellier cedex 2, en précisant l'objet de l'enquête pour laquelle les observations sont formulées.

Dès leur remise à la Ville, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Montpellier - direction aménagement et programmation (3è étage) - 1, place Francis Ponge - 34064 Montpellier cedex 2 et à la Préfecture de l'Hérault - DRCL 3 - bureau de l'urbanisme et des transports.

Port Marianne Jacques Cœur

27 avril - 2 juin

Par arrêté municipal, le Député Maire de la commune de Montpellier a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la ZAC Port Marianne - Jacques Cœur portant sur le projet de plan d'aménagement de zone, valant enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux ainsi qu'enquête publique Bouchardeau, pour une durée de 37 jours consécutifs du mardi 27 avril 1999 jusqu'au mercredi 2 juin 1999 inclus.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la Mairie de Montpellier - Espace Chaptal (niveau moins 2) - 1, place Francis Ponge - 34064 Montpellier cedex 2. Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, aux heures d'ouverture de la Mairie au public, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf les samedis, dimanches et jours fériés).

* Monsieur Jean Baklouti, inspecteur général honoraire de la Police Nationale, demeurant 486 boulevard des Lucioles - 83380 Les Issambres (président de la commission d'enquête)

* Monsieur André Rauzier, ingénieur divisionnaire TPE, retraité, demeurant 16 rue Guillaume Apollinaire - 30100 Alès (assesseur)

* Madame Nelly Creach, architecte DPLG, demeurant ancienne école, hameau de Clairan - 30260 Cannes et Clairan (assesseur)

sont désignés par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montpellier comme commissaires enquêteurs pour procéder à l'enquête publique. Ces derniers se tiendront à la disposition du public à la mairie de Montpellier les :

- mardi 27 avril 1999 de 10 h 00 à 16 h 00
- vendredi 14 mai 1999 de 10 h 00 à 16 h 00
- mercredi 2 juin 1999 de 10 h 00 à 16 h 00

Par ailleurs, le public pourra adresser ses observations écrites au président de la commission d'enquête à l'adresse suivante: Mairie de Montpellier - 1, place Francis Ponge - 34064 Montpellier cedex 2, en précisant l'objet de l'enquête pour laquelle les observations sont formulées.

Dès leur remise à la Ville, le rapport et les conclusions motivées des commissaires enquêteurs seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Montpellier - direction aménagement programmation (3è étage) - 1, place Francis Ponge - 34064 Montpellier cedex 2 et à la Préfecture de l'Hérault - DRCL 3 - bureau de l'urbanisme et des transports.



Distribution des disques des concerts éducatifs aux enfants des écoles par Max Levita Adjoint au Maire délégué à l'enseignement et Andrée Weill, Conseillère Municipale déléguée à l'accueil, à l'animation et à la sécurité dans les écoles.

les musiciens. Trente instrumentistes de l'Orchestre Philharmonique ont choisi de s'impliquer dans cette opération. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, ils vont se rendre dans des classes des écoles maternelles Madeleine Renaud, Beethoven, Francis Garnier, Daudet, Deltail, Van Gogh et Pablo Neruda (des classes et des écoles supplémentaires pourraient être concernées, l'année prochaine, par une extension de l'opération).

CONCERTS ÉDUCATIFS, ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES: L'ORCHESTRE À LA RENCONTRE DES ENFANTS

Le but de ces animations est de mettre les enfants en présence directe des instruments et de ceux qui en jouent, et de leur présenter les différentes familles: cordes, bois, cuivres, percussions. Trois à quatre animations sont prévues pour chaque classe et, à la fin de l'année, les enfants devraient mieux connaître les instruments de l'orchestre. Ils seront ainsi mieux préparés à venir l'année suivante assister aux concerts éducatifs qui existent déjà pour les écoles

ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES DANS LES ÉCOLES

Les petits Montpelliérains font leurs gammes dès leur plus jeune âge

Des musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier se rendent dans les écoles maternelles pour présenter les instruments de musique aux jeunes enfants et éveiller leur désir musical.

La Ville de Montpellier propose depuis plusieurs années une gamme très étendue d'animations artistiques et culturelles aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles ou primaires. Au programme: danse, musique, jeu d'échecs, art contemporain, ateliers scientifiques, arts du cirque...

Depuis le début du mois de mars, une vingtaine de classes de maternelle d'écoles de la ville de Montpellier participent à une nouvelle action de sensibilisation à la musique organisée par la Ville de Montpellier (Service Animation de la Direction Enseignement Enfance et Sport) en partenariat avec l'Orchestre Philharmonique, le Rectorat, la Préfecture et la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ces animations ont été prévues pour compléter les activités éducatives de l'orchestre qui s'adressaient plutôt, jus-

qu'alors, aux élèves à partir du cours préparatoire. Elles permettront aux plus jeunes enfants d'avoir un contact original avec la musique et les instruments par une rencontre avec les musiciens. Trente instrumentistes de l'Orchestre Philharmonique ont choisi de s'impliquer dans cette opération. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, ils vont se rendre dans des classes des écoles maternelles Madeleine Renaud, Beethoven, Francis Garnier, Daudet, Deltail, Van Gogh et Pablo Neruda (des classes et des écoles supplémentaires pourraient être concernées, l'année prochaine, par une extension de l'opération).

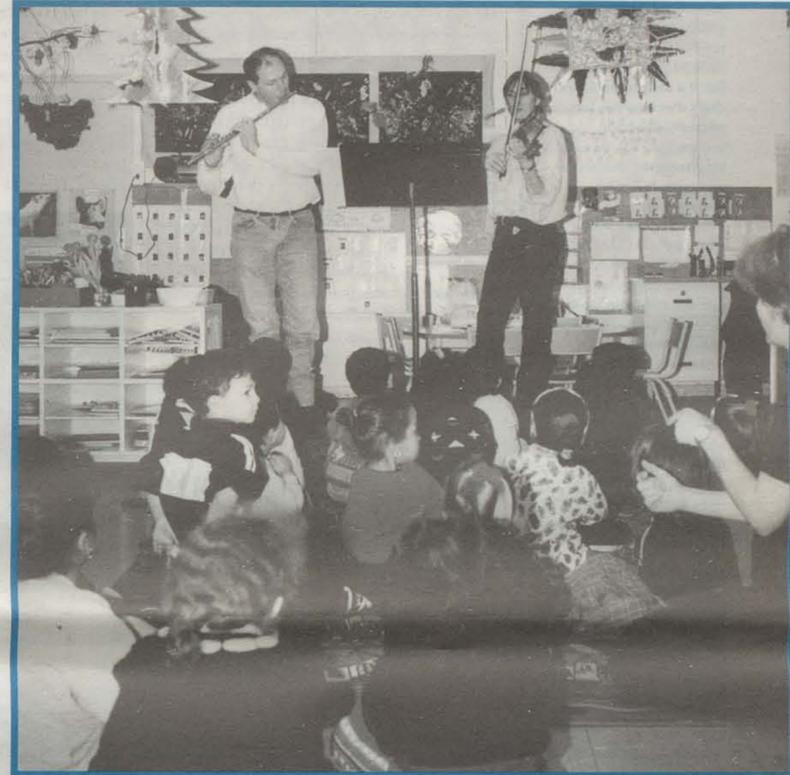
primaires et auxquels 6 000 enfants de Montpellier et du District participent chaque année. Par ailleurs, tous les enfants qui auront participé à ces animations seront ensuite invités, à la fin du mois de mai, à un concert au Corum où leur sera présenté "Pierre et le Loup" de Prokofiev. Les parents seront aussi conviés à accompagner leurs enfants à ce concert. Parce qu'il est important pour les enfants d'être sensibilisés le plus tôt possible à un environnement culturel diversifié, la Ville de Montpellier développe depuis plusieurs années de nombreux projets d'animations qui sont proposés aux enfants au cours de leur scolarité. C'est ainsi que, dans différents domaines, des actions éducatives sont offertes aux enfants avec, selon les cas, la participation de l'Inspection Académique, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et celle d'artistes, de troupes de théâtre ou de danse, d'associations...

Parmi les actions menées en matière de sensibilisation à la musique, outre les interventions qu'effectuent maintenant les musiciens de l'Orchestre Philharmonique dans les classes de maternelle, figurent par exemple les concerts éducatifs pour les enfants des écoles primaires et les initiations à la chorale auxquelles plusieurs écoles de la ville ont choisi de participer.

SENSIBILISER LES ENFANTS À UN ENVIRONNEMENT CULTUREL DIVERSIFIÉ

Dans d'autres domaines, les compagnies de danse de Sylvie Deluz, de Didier Théron ou de Jackie et Denis Taffanel travaillent avec des écoles de la ville dans le cadre de projets de pratique de la danse à l'école. Des artistes comme Walter Barrientos participent à l'opération "L'art contemporain à l'école" qui permet de donner aux élèves une formation à la création contemporaine en cultivant la créativité, l'imagination, la curiosité, l'autonomie, le sens critique et celui de l'observation.

Des ateliers scientifiques sont aussi organisés dans différentes écoles par l'association Cristal pour familiariser les enfants à la culture scientifique et technique.



Enfin, des projets concernant la pratique du jeu d'échecs, l'éducation à une bonne alimentation (avec la participation du Théâtre de la Marjonnite), la découverte et l'initiation aux arts du cirque (avec l'école de cirque "Balthazar") ou le cinéma, avec la participation de classes au Festival Jeune Public (dans le cadre du Festival du Cinéma Méditerranéen), font aussi partie de la vaste panoplie des activités proposées aux enfants scolarisés à Montpellier.

Michel Raynié, flûtiste et Thierry Croenne, violoniste, lors d'une animation à l'école maternelle Pablo Neruda.

Quand deux musiciens du Philharmonique retournent en maternelle

Thierry Croenne, violoniste, et Michel Raynié, flûtiste, font tous les deux partie de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier. Ils participent depuis le début du mois de mars aux animations mises en place dans des classes de maternelle de la ville pour sensibiliser les jeunes enfants à la musique grâce à l'instauration d'un contact direct avec les musiciens et les instruments.

"Les jeunes enfants sont très ouverts" expliquent les deux musiciens. "Ils sont très attentifs et, par rapport à des enfants plus âgés, qui ont déjà des préférences musicales ou des influences provenant de leur environnement, ils ont une attitude beaucoup plus propice à la découverte. Ils ont aussi une meilleure capacité d'écoute. Il est très intéressant pour nous de travailler avec eux."



HÉLIOPOLIS-AFFAIRES, UN NOUVEAU SERVICE DE L'OFFICE DU TOURISME POUR LES ENTREPRISES

Héliopolis-Affaires est un nouveau service d'information à caractère touristique destiné aux entreprises. Mis en place par l'Office du Tourisme de la Région de Montpellier, il a été présenté aux chefs d'entreprises lors du salon Pôle Position organisé par Montpellier Méditerranée Technopole au Corum le 9 mars dernier. Héliopolis-Affaires permettra aux entreprises qui souhaitent accueillir leurs clients, d'obtenir toutes les informations dont elles auront besoin: disponibilité des hébergements, restaurants, transports, événements culturels et sportifs... Enfin les entreprises pourront aussi être mises en relation avec le Corum ou avec les agences réceptives spécialisées dans l'organisation de séminaires.

T.G.V. MÉDITERRANÉE : LE PREMIER MINISTRE LIONEL JOSPIN RÉPOND À GEORGES FRÈCHE

«Vous avez bien voulu, à la veille du sommet franco-espagnol, me faire part de vos interrogations relatives à la réalisation de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Lyon et Madrid, via Montpellier et Barcelone.

Comme vous le savez, cette question du T.G.V. méditerranéen a été abordée entre les ministres compétents, puis au niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement au cours de ce sommet.

En ce qui concerne le tronçon Perpignan-Figueras, les études techniques sont en cours d'achèvement et seront examinées par la Commission intergouvernementale, installée le 9 décembre, qui doit fonctionner sous présidence alternative et va commencer à agir sous présidence espagnole. Les deux gouvernements réaffirment l'objectif de 2004.

Sur les tronçons, Barcelone-Figueras, qui est de responsabilité espagnole, et Nîmes-Perpignan, de responsabilité française, nos autorités sont toutes deux favorables à l'accélération des procédures afin de tenir les calendriers.»

1998 : une excellente année pour le tourisme à Montpellier

Le bilan de l'année 1998, en matière de tourisme, est essentiellement marqué par l'organisation de la Coupe du Monde de Football qui a constitué une excellente opportunité pour renforcer le positionnement de Montpellier comme destination touristique sur la scène internationale. Différentes opérations ont été menées à cette occasion en direction des professionnels du tourisme français et étrangers: distribution du CD Rom "Montpellier-France 98, à vivre, à découvrir" auprès des voyageurs et des Maisons de la France à l'étranger ainsi qu'aux chaînes de télévision qui couvraient l'événement, participation à des "workshops tourisme" à l'étranger, sensibilisation des acteurs locaux du tourisme à l'accueil des visiteurs...

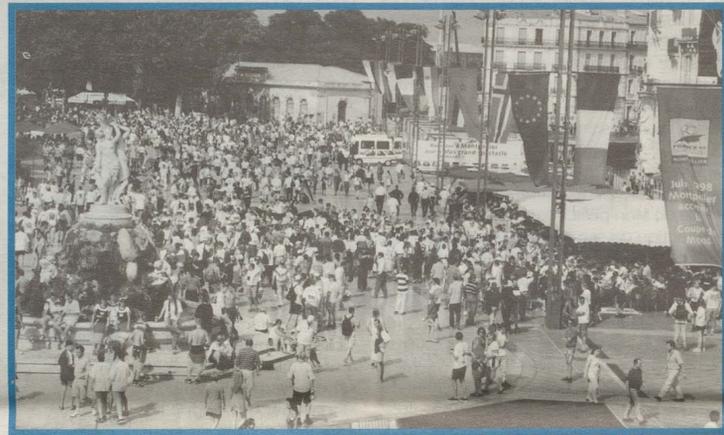
Toutes ces actions ont permis d'enregistrer un bilan jusque là inégalé sur le plan de l'activité hôtelière. Pendant la Coupe du Monde, au mois de juin dernier, le taux moyen d'occupation des chambres d'hôtels était compris entre 67% et 75% (100% les jours de matchs) et la fréquentation étrangère progressait très fortement: + 83% dans le département de l'Hérault et + 26% en région par rapport au mois de juin 1997. Cette forte fréquentation des touristes étrangers s'est d'ailleurs poursuivie au cours de l'été. Par ailleurs, grâce aux efforts de modernisation effectués par de nombreux exploitants d'hôtels à l'occasion

de la Coupe du Monde, les tarifs hôteliers ont eux aussi progressé en 1998, permettant ainsi d'enregistrer une hausse sensible du chiffre d'affaires réalisé. Il convient aussi de noter que l'activité du Corum, particulièrement soutenue au cours des mois de juillet et d'août derniers (8 congrès internationaux représentant près de 50 000 journées congressistes) a eu une influence bénéfique sur l'activité hôtelière.

Du côté des transports, le G.I.E. (Groupeement d'Intérêt Economique) des Autocari-

ristes du Mondial, qui fédérait une quarantaine d'autocaristes de l'Hérault, a enregistré plus de 1 000 sorties. Dans ce secteur aussi, certains professionnels ont également observé un report de clientèle sur la saison d'été et ont noté une hausse significative de leur chiffre d'affaires.

Enfin, pour l'Aéroport Montpellier-Méditerranée, l'année 1998 a aussi été marquée par la Coupe du Monde de Football et la hausse du trafic voyageurs a atteint 8,56% sur l'année par rapport à 1997.



Taux d'occupation des hôtels les soirs de match pendant la Coupe du Monde : 100 %



Michel Guibal, conseiller municipal, nouveau Président de l'Office du Tourisme de la Région de Montpellier :

"Fédérer tous les moyens pour développer le tourisme à Montpellier»

Vous avez récemment été élu à la présidence de l'Office du Tourisme de la Région de Montpellier. Comment abordez-vous ces nouvelles fonctions ?

Etant déjà membre du Conseil d'Administration de l'Office du Tourisme depuis le mois de juillet 1989, date à laquelle Joseph Bensoussan, mon prédécesseur, avait lui-même été élu Président, j'entre en fonction en ayant une connaissance très précise de l'Office, de ses moyens, de son personnel et de ses compétences. Par ailleurs, je suis également Vice-Président du Corum et responsable du pôle Héliopolis de Montpellier Méditerranée Technopole. A ce titre, j'ai toujours eu des relations constantes avec l'Office du Tourisme. Aujourd'hui, responsable des trois principaux outils du développement touristique dans la région de Montpellier, sous l'autorité du Député-Maire Georges Frêche, je compte inscrire notre action dans la continuité du travail déjà accompli et ouvrir de nouvelles pistes pour le développement des activités liées au tourisme à Montpellier.

- Quelle est votre façon d'envisager le rôle de l'Office du Tourisme ?

- Le rôle de l'Office du Tourisme consiste, à mon sens, à fédérer tous les moyens existants en matière de développement touristique et à utiliser le savoir-faire que l'on trouve aussi bien au Corum, au sein de Montpellier Méditerranée Technopole ou, évidemment, à l'Office lui-même. D'ailleurs, si l'Office doit continuer à assurer un service public en matière d'accueil, de renseignements ou d'organisation de visites guidées, il doit aussi développer des actions de prospection, de marketing et de communication au profit de l'activité touristique à Montpellier. Le fait de fédérer l'Office avec le Corum et la Technopole nous permettra justement de développer toutes les formes de tourisme: loisirs, tourisme d'affaires, tourisme culturel avec les festivals, le patrimoine, les grands événements... Ce développement passera également par une présence de l'Office sur les salons et les foires où s'organisent les séjours et les déplacements des touristes.

- Quels sont vos projets immédiats ?

- La première nouveauté, pour l'Office du Tourisme, consiste en un regroupement des différents bureaux sur la Comédie, en plein cœur de ville, à quelques encablures seulement du Corum. Cela permettra à la fois de rationaliser l'implantation géographique de l'Office et de rassembler sur un même site l'ensemble des moyens en personnel dont nous disposons pour répondre aux missions d'accueil et de développement qui sont les nôtres. Par ailleurs, différents partenariats vont aussi être mis en place très prochainement, notamment avec le Comité Départemental du Tourisme ainsi qu'avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier et les différents syndicats représentant les professionnels du tourisme. Enfin, l'Office du Tourisme participera également à tous les grands projets d'équipements concernant, par exemple, le développement de l'hôtellerie ou celui des transports routiers et aériens.

Le premier contrat "grande ville" entre la Ville de Montpellier et le Conseil Général de l'Hérault a été signé le 15 février 1999 par Georges Frêche et André Vézinhet.

La Ville de Montpellier bénéficiera dans ce cadre de 600 millions de francs (91,5 millions d'euros) d'investissement pris en charge à environ 60 % par le Conseil Général et 40 % pour la municipalité. L'aide départementale à Montpellier, qui plafonnait jusqu'à présent à 27 millions par an, est ainsi pratiquement doublée.

Le contrat pluriannuel couvrira 5 exercices de 1999 à 2003.

Il comporte deux volets. Le premier concerne l'amélioration des infrastructures : au total une cinquantaine d'opérations d'aménagement, de mise en sécurité et de création de voirie sont programmées pour un montant de 210 millions de francs.

D'autre part, 390 millions de francs seront consacrés à l'aménagement de nouvelles structures et à l'aménagement d'équipements éducatifs et socioculturels participant au maintien de la cohésion sociale. Chaque année, la Ville et le Département arrêteront la liste des opérations bénéficiant de l'aide départementale. Cette liste fera l'objet d'une présentation pour adoption aux deux assemblées.

Un autre accord quinquennal entre le District de Montpellier et ses 15 communes et le Conseil Général de l'Hérault sera également signé prochainement. Ce contrat portera sur une somme annuelle de subvention du Département au District de 30 millions de francs soit 150 millions sur la période, subvention portant sur la première ligne du réseau du tramway de l'agglomération de Montpellier et sur l'étude de la deuxième ligne Jacou / Clapiers - Saint Jean de Védas.

Contrat Ville Conseil Général : 600 millions d'investissement sur 5 ans



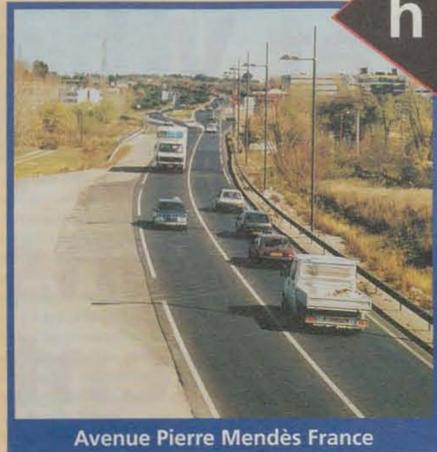
© Photo Cathy Salze

Signature du contrat le 15 février 1999

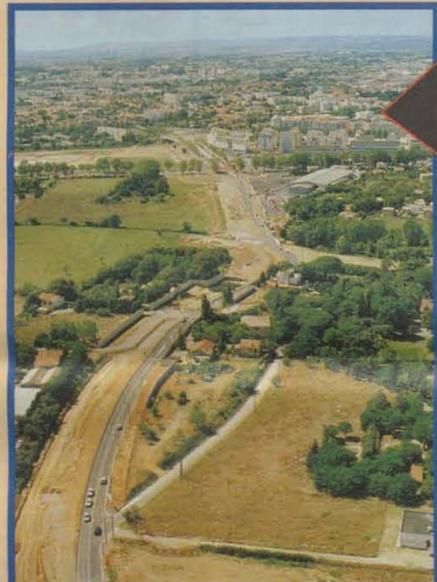
Déclaration d'intention commune entre André Vézinhet, président du conseil général de l'Hérault et Georges Frêche, député-maire de Montpellier

La ville de Montpellier, capitale régionale, chef-lieu du département, contribue au développement du département de l'Hérault. Elle voit lui incomber du fait de ses missions de centralité, des charges financières importantes. A ce titre, elle souhaite le concours du Département. Le Département de l'Hérault conscient de l'importance de certains équipements de centralité de Montpellier qui bénéficient à l'ensemble de la population héraultaise, partage cette analyse. Le département est notamment sensible aux infrastructures routières facilitant l'accès à la capitale régionale, ainsi qu'aux équipements structurants et rayonnants correspondant à des fonctions de centralité trouvant leur place dans une capitale régionale chef-lieu du département et aux équipements éducatifs et socioculturels participant au maintien de la cohésion sociale.

600 millions d'investissements



Avenue Pierre Mendès France



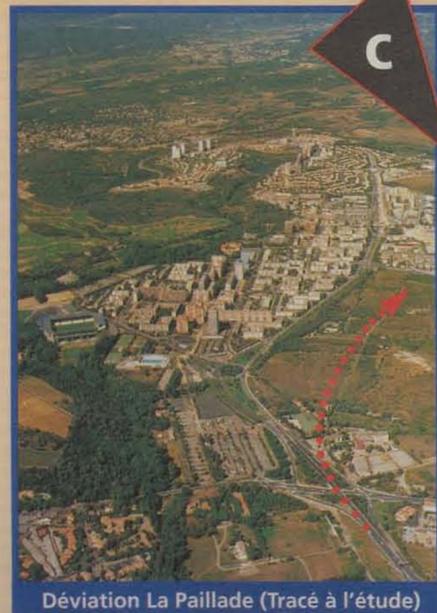
Avenue du Mondial 98



Grands travaux de voirie en milieu urbain 1999 - 2003

Les infrastructures : 120 millions

- a** - Route départementale 132 : rue François-Joseph-Gossec
Aménagement à deux voies entre le carrefour du Mas d'Asire et le rond-point Paul-Louis-Bret, achevant la porte d'entrée de l'agglomération au sud depuis l'autoroute A9 (désenclavement de l'agglomération en provenance de Saint-Jean-de-Védas, Béziers, Sète, Frontignan).
- b** - Avenue de la Liberté
Mise à deux fois deux voies entre l'échangeur de la place Paul-Henri-Spaak, l'échangeur Willy-Brandt et le dénivelé du carrefour de l'Armée des Alpes.
- c** - Déviation de la Paillade
Le prolongement de la route départementale 65 entre le carrefour d'Alco et de Celleneuve et le réaménagement du carrefour Paul-Henri-Spaak permettra l'achèvement de la rocade nord et améliorera l'entrée ouest de l'agglomération (organisation des flux de circulation depuis la déviation de Juvignac, soulagement du trafic sur l'avenue de l'Europe).
- d** - Route départementale 65 : avenue des Moulins
Mise à deux fois deux voies entre le Château d'O et le carrefour de la Lyre, dans la continuité de l'aménagement de la rocade nord de l'agglomération (aménagement entrée nord route de Ganges et de Mende, desserte du quartier Hôpitaux-Universités).
- e** - Route départementale 65 : avenue Vincent Auriant
Travaux de mise en sécurité entre le carrefour de la Lyre et le carrefour d'Agropolis, dans le but de conforter la fonction de rocade et d'évitement de l'agglomération de cet itinéraire (accès depuis Clapiers, Jaucou, Saint-Clément-de-Rivière, Prades-le-Lez, Montpellier).
- f** - Route de Mende
Aménagement au droit du lycée d'Agropolis et création d'une voie nouvelle entre la route de Mende et l'avenue d'Agropolis. Cet aménagement participe à la fonction d'entrée nord de la ville (aménagement entrée nord route de Ganges et de Mende, desserte du quartier Hôpitaux-Universités, accès à Agropolis).
- g** - Aménagement de voies départementales urbaines
Ces voies assurent des fonctions de distribution dans l'agglomération : route de Mende (G1) ; rue du Faubourg Boutonnet (G2) ; route de Palavas (G3) ; pistes cyclables.
- h** - Avenue Pierre Mendès-France
Mise à deux fois deux voies entre la route départementale 21 et le carrefour Evariste Galois, participant à l'achèvement de la fonction d'entrée Est de l'agglomération depuis l'autoroute et l'aéroport, et le secteur de Mauguio-Carnon, la Grande Motte.
- i** - Avenue du Mondial 98
Mise à deux fois deux voies entre le rond-point Ernest-Granier et le carrefour de l'Odysseum, constituant un élément de la quatrième ceinture de Montpellier d'évitement du centre.
- j** - Quatrième ceinture
Mise à deux fois deux voies entre le Millénaire et Castelnaud constituant un élément de la quatrième ceinture de Montpellier d'évitement du centre.



Déviations La Paillade (Tracé à l'étude)



Route Départementale 132



Médiathèque Gabriel Lorca

Equipements rayonnants et participant à la cohésion sociale : 390 millions

Pour 1999, à titre d'exemple, et sans qu'on puisse considérer comme limitative la liste ci-après, nous pouvons illustrer cet accord par les opérations suivantes :

Equipements rayonnants correspondant à des fonctions de centralité ne trouvant leur place que dans une grande ville

- Maison des Relations Internationales
- Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale
- Théâtre de Grammont
- Planétarium
- Médiathèque Gabriel Lorca

Equipements éducatifs, socioculturels participant au maintien de la cohésion sociale

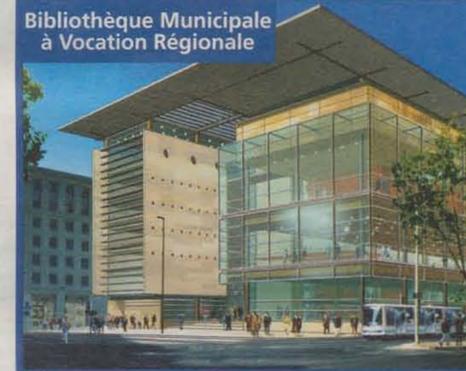
- Maison pour tous Bagatelle (extension)
- Maison pour tous Joseph Ricome (extension)
- Maison pour tous Paul-Emile-Victor (création)
- Opérations écoles et restaurants scolaires (La Paillade, Sévigné, Cévennes, Chamberte...)
- Requalification des espaces extérieurs des résidences du parc social.
- Grand mail de la Paillade



Extension de la Maison Pour Tous Joseph Ricome



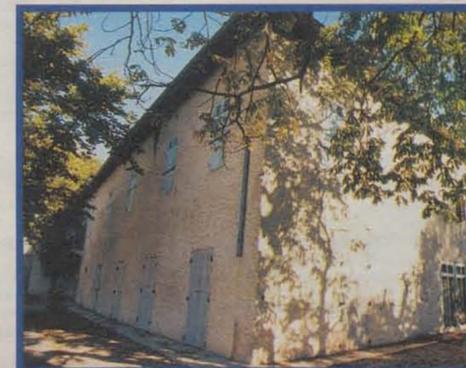
Théâtre des Treize Vents



Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale



Aménagement de la Maison des Relations Internationales au Centre Sully



Site de la Maison Pour Tous Paul Emile Victor dans le quartier des Cévennes



Raymond Dugrand, premier adjoint délégué à l'urbanisme

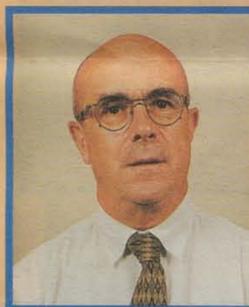
**«En parfaite cohérence avec
le projet de Ville de Montpellier»**

«Je voudrais souligner en premier lieu que, par la signature de cet accord, la Ville de Montpellier et le Département de l'Hérault font figure de pionniers. Ils anticipent en effet la nouvelle génération de contrats qui vont se mettre en place entre 2000 et 2006 dans toutes les grandes villes de France.

Les engagements que les deux collectivités viennent de prendre s'intègrent parfaitement dans le projet de Ville de Montpellier.

Le premier volet concerne le financement d'équipements de centralité. Montpellier, capitale régionale et départementale offre des équipements structurants non seulement pour la ville mais pour un territoire beaucoup plus vaste. Le zoo de Lunaret, l'opéra, le théâtre de Grammont, la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale, par exemple, drainent un public qui dépasse largement les frontières communales et qui vient de tout le département. Il est donc normal que le Département participe au financement de leur construction et de leur fonctionnement. De la même manière qu'il est normal que le Département contribue au financement des équipements qui participent au maintien de la cohésion sociale comme les maisons pour tous ou les médiathèques de quartier.

Le deuxième volet concerne les grandes infrastructures. Chaque jour, plus de 230000 voitures rentrent dans Montpellier. La politique des déplacements ne peut pas s'arrêter aux limites de la ville. En plus, elle doit tenir compte de tous les modes de transport : voiture, vélo, piétons, transports en commun. Là encore la coordination est indispensable. La création des parkings de dissuasion, la coordination des bus et des pistes cyclables de la ville et du département, la construction du tramway concernent l'ensemble des Héraultais.»



Daniel Robequain, directeur général des services techniques

**«Une amélioration essentielle de la
coordination entre les deux collectivités»**

«Le contrat «Grande Ville» qui vient d'être signé par la Ville et le Département est compatible avec le dossier de voirie d'agglomération, dit DVA dans notre jargon. Ce document en cours d'élaboration par l'Etat, en liaison avec le Département et la Ville, définit les grandes in-

frastructures de l'agglomération pour les 15-20 ans à venir. Les opérations retenues participent à la mise en œuvre du plan de circulation de la Ville. Ce plan répond à deux objectifs : écarter au maximum des zones habitées le trafic de transit qui n'a rien à y faire ; permettre d'assurer en sécurité et le plus rapidement possible l'accès à la ville des voitures, mais aussi des transports en commun et des deux roues. Le premier objectif est atteint par la mise en place de ceintures, quatre ceintures urbaines et une ceinture autoroutière. Le deuxième objectif est atteint en aménageant des voies radiales et des portes d'entrée qui viennent compléter des aménagements existants comme la Lyre : avenue Pierre Mendès-France, liaison entre la déviation de Juvignac et l'avenue des Moulins...

On ne peut que se féliciter de cet accord qui permet aux services techniques de la Ville de travailler dans un cadre précis avec leurs collègues de Département et de faire avancer les projets par des études, puis des travaux, prenant en compte tous les aspects du sujet (la circulation automobile certes, mais aussi les autres modes de déplacement, les riverains et l'environnement).

Il reste et nous allons nous y atteler immédiatement à mettre de l'ordre et de la logique dans la domanialité des voiries publiques du territoire communal, dont la responsabilité incombe à l'Etat (routes nationales), au Département (routes départementales) et à la Ville (voies communales). A noter que, pour les parties de routes départementales situées dans la zone agglomérée, le Département ne s'occupe que de la chaussée, la Ville ayant à sa charge tout ce qui est à côté : les trottoirs, les plantations, la signalisation, les feux tricolores, les pistes cyclables... Le classement actuel résulte de l'histoire : les routes départementales étaient faites pour relier les villages au chef-lieu du canton ou du département. Il en résulte des situations absurdes. D'anciennes routes de campagne, rattrapées par l'urbanisation, sont aujourd'hui complètement intégrées à la cité. Par exemple, la rue de Verdun est une route départementale (RD 24) qui reliait Mauguio à Montpellier. Son entretien incombe donc au Département. A l'inverse, l'avenue Pierre-Mendès France, axe majeur d'entrée dans la ville par l'Est, depuis l'autoroute, est classée dans les voies communales. Un programme d'échange de voies entre les deux collectivités, permettra de remédier à ces incohérences.

André Vézinhel, président du Conseil Général

«Un évènement politique»

La signature d'un contrat de ville entre Montpellier et le Conseil Général de l'Hérault constitue un évènement politique, et ce pour deux raisons majeures. Le Conseil Général de l'Hérault conduit une politique volontariste en direction des villes moyennes et a signé des contrats avec Lunel, Agde, Lodève, Clermont-Hérault, Pézenas, et bientôt Saint-Pons et Ganges. Ainsi, les pôles urbains qui maillent notre "Pays d'Hérault" peuvent mieux jouer leur rôle pour l'équilibre des différents territoires du département. Mais intervenir sur nos villes moyennes, en complément des aides pour l'aménagement des communes rurales, sans articuler notre politique avec celles des grandes villes du département, m'est apparu incohérent. C'est pourquoi j'ai proposé aux trois grandes villes du département de passer des contrats d'objectifs, et c'est avec la ville de Montpellier que j'ai souhaité inaugurer cette nouvelle politique.

Pourquoi Montpellier ? Vous connaissez certes mon attachement à la ville qui m'a élu, et j'avoue que je suis particulièrement heureux qu'elle soit la première ! Mais je voudrais souligner en tant que représentant de l'assemblée départementale qu'il me paraît suicidaire d'ignorer la capitale départementale et régionale, comme cela a été le cas pendant de nombreuses années. Les destins de nos deux collectivités sont indissociables. Si le département de l'Hérault est le seul du sud de la France qui devrait connaître d'ici 2015 un accroissement de population de 50%, c'est essentiellement dans l'agglomération montpelliéraine que cela doit se produire. La ville de Montpellier veut poursuivre son développement économique, elle a besoin d'un pays d'Hérault attractif, fonctionnel et convivial !

Mais ce qui nous conduit également à signer un contrat, c'est la convergence de nos priorités : Maintenir la cohésion sociale, favoriser l'intégration et la prévention de l'exclusion, c'est la compétence première du conseil général et nos interventions doivent se porter en priorité sur les villes, là où les problèmes se posent. Améliorer la qualité de la vie et la sécurité en coordonnant nos actions en matière d'infrastructures et de transports, nous est apparu indispensable pour les Montpelliérains et les Héraultais qui habitent, travaillent, ou tout simplement fréquentent la capitale régionale.

Cependant, ces convergences n'auraient pas suffi à elles seules à aboutir à la signature d'un contrat. Le respect mutuel permettant la prise en compte des objectifs et contraintes de chaque collectivité est indéniablement la deuxième condition de réussite : c'est ma conception du partenariat et elle est partagée aujourd'hui par le maire de Montpellier. C'est ce qui nous a permis d'aboutir et d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration entre nous. C'est dans l'intérêt de tous les Héraultais que nous décidons aujourd'hui d'unir nos forces !



Louis Pouget, maire-adjoint délégué aux services techniques

**«Des travaux incontournables
pour l'avenir de notre ville»**

«Le contrat passé avec le Conseil Général concrétise la volonté de mettre en place une véritable politique départementale pour la ville.

L'amélioration des infrastructures est indispensable et les travaux envisagés incontournables pour l'avenir. Les perturbations engendrées par les chantiers pour les usagers seront largement compensées par la facilité des déplacements qui en résultera. La «coordination travaux» fait et continuera à faire les efforts nécessaires pour minimiser le plus possible la gêne occasionnée aux usagers. Rappelons que cette structure réunit chaque mois tous les maires d'ouvrage qui interviennent sur le domaine public.(1)

Le contrat va permettre d'assurer les investissements nécessaires au bon moment de la croissance de la ville et répondre ainsi de manière optimale à son fonctionnement. On va pouvoir ainsi boucler plus vite que prévu le programme d'aménagement des entrées de ville et de construction de rocades autour de l'agglomération.

Je voudrais aussi souligner la qualité des projets. On ne construit plus comme il a quelques années des autoroutes en ville, mais on aménage des boulevards urbains en prenant en compte systématiquement les problèmes de bruit, de qualité du paysage, des vélos et des piétons.

Enfin, les répercussions économiques sont très importantes. Au total ce sont 600 millions de francs qui sont injectés dans l'économie locale sur 5 ans : un véritable coup de fouet pour les entreprises de travaux publics et l'emploi.»

(1) Ville, District, OPAC, EDF-GDF, Télécom, CGE, SERM.



1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

2 - Informations de M. le député-maire.

3 - Appel d'offres ouvert pour la refonte du serveur Internet de la Ville afin d'offrir un service encore plus performant.

4 - Cession gratuite, par l'évêché, de la parcelle située à l'angle du boulevard Pasteur et de la rue de La Providence sur laquelle est édifiée une statue de Jeanne d'Arc.

5 - La ville de Montpellier émet un avis défavorable au projet de révision du Pos de la commune de Saint Aunès.

6 - Désignation du suppléant de M. le maire au Conseil départemental de l'habitat : Josette Claverie-Noyer.

7 - Mise en vente du délaissé de terrain situé en face de la nouvelle maison pour tous Voltaire, boulevard d'Orient.

8 - Acquisition des propriétés de Mme Marger, Mme Chouilly et M. Martin en vue de la constitution de réserves foncières sur la Zone d'Aménagement différenciée de Malbosc.

9 - Aménagement des halles Castellane : conservation, mise en valeur du bâtiment, et création d'environ 1800 m2 de surface de vente nouvelle sur trois niveaux tout en maintenant le marché alimentaire.

10 - Lancement d'une procédure de ZAC sur le quartier de Malbosc : approbation des objectifs et des modalités de concertation du public.

11-12 - Taxes d'urbanisme : remise des pénalités de retard de la société Juripole et de M. Urbani.

13 - Travaux de délaçage de l'avenue Pierre Mendès-France : Approbation des objectifs et des modalités de concertation. (notre article dans le numéro de mars de Montpellier notre ville).

14 - Modification du plan d'aménagement de zone de la ZAC d'Antigone : approbation des objectifs et modalités de concertation du public.

15 - Approbation du dossier de réalisation -modification de la ZAC de la Fontaine. Aucune opposition ne s'étant manifestée au cours de l'enquête publique qui s'est déroulée du 26 octobre au 26 novembre 1998, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable au projet.

16 - Vente à la Société d'Équipement de la Région Montpelliéraine des parcelles RD 13-20 pour l'aménagement du quartier «Portes de la Méditerranée».

17 - Modification du plan d'aménagement de zone de la ZAC Port Marianne Richter en vue d'améliorer la façade urbaine du quartier sur l'avenue Marie de Montpellier et la place Ernest Granier, et d'améliorer la liaison entre Port Marianne Richter et Port Marianne Jacques Coeur.

18 - Aménagement d'un club du troisième âge dans la maison pour tous Albertine Sarrazin afin d'améliorer les conditions d'accueil du club de Figuerolles installé aujourd'hui dans des locaux vétustes.

19 - Avenant au marché du bureau d'études Trouvin chargé du dossier sûreté contrôlé des accès de l'hôtel de Ville.

20 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance à l'hôtel de Ville.

21 - Permis de démolir pour trois propriétés situées dans le périmètre de la ZAC Port Marianne Consuls de Mer afin de réaliser un équipement public municipal.

22 - Aménagement d'une Maison des Relations Internationales et de l'Europe dans le centre Sully, ancien Hôtel de Castelnau, ancienne école des Beaux-Arts, au bout de l'Esplanade.

23 - Demande de subvention pour la partie archives municipales de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale qui est en construction à Antigone.

24 - Lancement d'un appel d'offres pour l'équipement en matériel anti-vol de la biblio-

thèque municipale à vocation régionale et archives municipales.

25 - Adoption de l'avant-projet sommaire et demandes de subventions pour la médiathèque Federico-Garcia-Lorca dans le secteur Près d'Arènes - Alguerelles - La Rauze.

26 - Demande de subvention pour l'acquisition d'un tableau de Jean Raoux (1677 - 1734), «Le Jugement de Salomon», venant enrichir le fonds du musée Fabre.

27 - Dans le cadre de la restructuration du musée Fabre, le conseil municipal décide de donner aux différentes cours qui entourent le musée le nom d'illustres peintres, nés à Montpellier ou dans la région proche : Pierre Soulages, Sébastien Bourdon, Frédéric Bazille, Joseph Marie Vien, Alexandre Cabanel.

28 - Dans le cadre de l'opération «Le Printemps des musées» il est décidé la gratuité d'accès au musée Fabre, le dimanche 14 mars.

29 - Demande de subventions pour la restructuration du Théâtre des Treize Vents. Le projet dégage quatre points forts : meilleur confort des spectateurs, conditions techniques modernes, meilleure intégration du bâtiment dans le contexte de Grammont, accueil du public.

30 - Gestion de la dette, avec pour objectif de minimiser la charge financière supportée par la collectivité. Opérations de couverture de risques.

31 - Rapport sur la gestion de la dette.

32 - Contentieux relatif aux désordres affectant les façades du Corum. Acceptation d'un protocole d'accord entre les différentes parties.

33 - Prorogation de l'avenant n°1 liant la ville à la Sogéparc pour la gestion du parking Laisac.

34-47 - Garantie de la Ville à

l'OPAC pour : l'acquisition de 21 logements à la résidence «La Tour d'Assas» ; la construction de 104 logements à la résidence «Iliade» rue de la Pompiègne ; de 10 logements à la résidence «Mas de Portaly» : 9 logements rue des Volontaires ; 24 logements résidence «La Cascade», ZAC de la Fontaine ; 51 logements à la résidence «Les Maisons de la Croix Verte» ; 12 logements à la résidence «Utrillo» route de Nîmes ; 8 logements à la résidence Valadon route de Nîmes ; la réhabilitation de 47 logements à la Paillade.

48 - Appel d'offres pour l'achat d'enveloppes, papier et fourniture offset.

49 - Changement de dénomination de la société Audessat Rey France Distribution. Avenant au marché.

50 - Changement de dénomination de la société Gazechim. Avenant au marché.

51 - Fusion de la société CMPR avec la société Sud Est Décor. Transfert de raison sociale. Avenant.

52 - Appel d'offres pour la location d'essuie-mains.

53 - Marché d'acquisition de postes de travail bureautique, de serveurs, d'imprimantes et de logiciels.

54 - Actualisation du tableau des effectifs.

55-56-57 - Création de deux postes d'attaché territorial et d'un poste d'ingénieur subdivisionnaire.

58 - Actualisation de la liste des logements de fonction de la Ville de Montpellier.

59 - Convention entre la Ville et la Semfim pour l'occupation du domaine public afin d'organiser l'Antigone de l'Artisanat les 28, 29 et 30 mai, et 17, 18, 19 décembre 1999.

60 - Attribution d'une subvention de 25000F à l'association «Quartier commerçant du Mas Drevon», pour permettre à cet-

te association de continuer à promouvoir des animations dans ce quartier.

61 - Convention de mandat à la Sem pour la réalisation des halles d'Antigone.

62 - Construction d'un club house à proximité du boulodrome Paul Valéry.

63 - Demande de subventions aux organismes compétents pour la réalisation de divers travaux : reprise de l'éclairage du palais des sports René Bougnol ; création du boulodrome du Moulin de l'Évêque ; réfection du sol du boulodrome Féron ; peinture du boulodrome Antoine Perrier ; modification de l'aire de skate board de Grammont.

64 - Nouvel appel d'offres lot n°4 pour la construction du gymnase Busnel.

65 - Demandes de subventions pour divers travaux dans les crèches et haltes-garderies.

66 - Extension de la collecte sélective. Achat et maintenance de conteneurs.

67 - Demande d'aide financière à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la deuxième tranche de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement dans le cadre du programme tramway.

68 - Convention entre la Ville et le CCAS pour l'entretien du parc automobile du CCAS.

69-73 - Dénomination de voies dans divers quartiers de la ville.

74 - Appel d'offres pour des travaux de réfection et d'aménagement de voirie.

75 - Demandes de subventions pour la réalisation de divers travaux dans les écoles.

76 - Avis favorable au projet de captage des eaux sur la commune de Villeneuve les Maguelone.

Rectificatif de Monsieur Jacques Vallet, Directeur Général du District de l'Agglomération de Montpellier concernant l'article «Tramway : un chantier pour l'an 2000» publié dans Montpellier Notre Ville de février 1999

«Lors de la mise en page de l'article dans lequel j'étais interviewé à propos du chantier du tramway, une phrase n'a pas été reproduite et fautive de ce fait mes déclarations. Il fallait lire que de 1996 à 1999, le budget du District avait été établi pour ses propres besoins sans augmentation des taux des impôts du District. Ce n'est que sous l'effet du jugement du Tribunal Administratif du 9 octobre 1996, qui s'est traduit par des transferts de charges, que le District avait dû augmenter sa fiscalité. Cette augmentation s'accompagnait normalement d'une baisse corrélative de la fiscalité des communes.»

Pour conforter cette assertion il faut noter qu'en 1999 une fois achevé le transfert des charges, les taux du District baissent de -28,28% et sont ramenés à leur taux de 1997.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26.03.99

1 - Communication des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

2 - Informations de M. le Député-Maire.

3 - Désignation de Monique Péterard, André Weill et Colette Zannettacci en tant que représentants de la Ville de Montpellier au sein du Conseil de District de l'Agglomération de Montpellier, en application du principe de parité, suite à l'augmentation de population de la commune de Grabels dont la représentation au Conseil de District est passée de 2 à 5 délégués.

4 - Election des membres titulaires et des membres suppléants représentant le Conseil Municipal au sein de la Commission d'Appels d'Offres et d'Adjudication.

5 - Approbation du bilan de la concertation pour les travaux d'élargissement de l'avenue Pierre Mendès-France, entre le rond-point Evariste-Galois et l'avenue de la Pompiagne. Ces travaux permettront de réduire les files d'attente observées aux heures de pointe et d'améliorer la fluidité et la sécurité de la circulation entre l'avenue de la Pompiagne et l'avenue du Mondial 98.

6 - Approbation des opérations retenues en 1999 dans le cadre du contrat «grande ville» signé entre le département de l'Hérault et la ville de Montpellier (lire notre dossier).

7 - Approbation de l'exercice du droit de préemption et adoption de la convention d'acquisition Ville/OPAC concernant les lots 62, 158, 7, 112, 15 et 37 de la copropriété «Font Del Rey».

8 - Cession à l'amiable du terrain nécessaire aux élargissements de la rue de Nazareth et de la rue du Pioch de Bourtonnet.

9 - Cession gratuite du terrain nécessaire à la mise à l'alignement de la rue Valéry-Larbaud.

10 - Approbation du mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée à la SERM pour la réhabilitation des halles Castellane et élection des membres de la commission pour la désignation de la maîtrise d'oeuvre.

11 - Approbation de la demande de réactivation pour la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Montpellier.

12 - Agrément accordé à la candidature de l'OPAC pour la réalisation de 20 logements (opération «la Cascade», à Celleneuve, dans le quartier de la ZAC de la Fontaine).

13 - Prorogation d'un an du délai de validité de l'acte de création de la ZAC Port Marianne-Jacques Coeur.

14 - Approbation de la convention de mandat Ville/SERM confiant à la SERM les études et les travaux des infrastructures hydrauliques du Nègues cat et des bassins de rétention à l'intérieur et à l'extérieur de la ZAC Port Marianne-Portes de la Méditerranée.

15 - Approbation de l'avenant de transfert concernant le nettoyage des locaux du centre municipal Garosud suite à l'acquisition de la société Bleu Ciel par la société Abilis.

16 - Approbation de différents travaux visant à faciliter le gardiennage et à améliorer la sécurité du centre municipal Garosud.

17 - Affaire retirée.

18 - Affaire retirée.

19 - Composition de la délégation représentant la Municipalité de Montpellier à l'occasion de la tournée en Grèce de l'Ensemble Vocal et de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier au mois d'avril 1999.

20 - Approbation d'un avenant à la convention de coopération culturelle entre le département de l'Hérault et la ville de Montpellier permettant aux habitants de l'Hérault de bénéficier des mêmes tarifs que ceux de Montpellier et du District pour la fréquentation et le prêt à la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale de Montpellier.

21 - Dénomination de la future médiathèque William Shakespeare dans le quartier du Petit Bard.

22 - Dénomination de la future médiathèque Léon Tolstoï dans le quartier Vert Bois.

23 - Décision modificative n° 1 au budget général de la Ville de Montpellier pour 1999 compte tenu de la notification par les Services Fiscaux des bases nettes réelles et des compensations permettant d'obtenir 11 298 365 francs supplémentaires par rapport au produit estimé.

24 - Détermination des taux d'imposition pour 1999, maintenus au niveau des taux 1998. Taxe d'habitation: 15,32%. Foncier Bâti: 23,27%. Foncier Non Bâti: 89,49%. Taxe Professionnelle: 16,08%.

25 - Gestion de trésorerie. Ouverture de crédit avec CLF Banque (durée: 1 an. Montant: 100 millions de francs).

26 - Gestion de trésorerie. Ouverture de crédit avec la Banque

Paribas (durée: 1 an. Montant: 100 millions de francs).

27 - Affectation d'une subvention de 60 000 francs à l'association Tout Arts Z'Imuts.

28 - Renouvellement de la garantie de la Ville accordée à l'Association Méridionale de l'Enclos Tissier-Sarrus.

29 - Garantie de la Ville accordée à la SERM pour le financement de l'immeuble Thémis (ZAC Antigone).

30 - Garantie de la Ville accordée à la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction pour l'opération «Nazareth» (tranche de 23 logements).

31 - Garantie de la Ville accordée à la Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction pour l'opération «Nazareth» (tranche de 24 logements).

32 - Approbation d'un avenant de transfert de Paillade Automobiles S.A. à Paillade Automobiles II SARL suite à la constitution de deux sociétés à partir de Renault Paillade.

33 - Attribution d'une subvention de 30 000 francs à la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) pour l'animation et le soutien des petites entreprises des secteurs du bâtiment et des travaux publics de Montpellier.

34 - Approbation de l'acte de candidature de la Ville de Montpellier pour l'accueil du Championnat du Monde de Handball en 2001.

35 - Conventonnement du centre de loisirs de la Maison Pour Tous Jean-Pierre Caillens.

36 - Approbation du dossier d'appel d'offres ouvert concernant le bassin de rétention de la Colombière, le recalibrage du Font d'Aurelle et celui du Verdanson (2^e tranche).

37 - Approbation des aménagements à réaliser dans les écoles maternelles Luther King (Louisville) et Jacques Prévert pour permettre l'accueil des enfants à partir de l'âge de deux ans et autorisation de réaliser différents travaux dans les écoles James Joyce (Bologne), Pablo Neruda (Barcelone) et Averroes (Troubadours).

38 - Participation de la Ville aux frais de fonctionnement matériel des établissements d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat.

39 - Dénomination du Groupe Scolaire Jean Moulin: inversion des noms entre l'école maternelle qui prend le nom d'Ingrid Bergman et l'école élémentaire qui prend celui de Jean Moulin.

40 - Appel à candidatures pour l'aménagement d'une Maison Pour Tous, dénommée Paul-Emile Victor, dans les locaux du mas Vanneau (quartier des Cévennes) et composition du jury.

41 - Approbation de la dénomination du «Domaine Municipal de la Pompiagne» (ancien Mas de la Lande) et de ses salles de réunion et de réception: salles Cheng Du, du Sichuan et Tou Fou (salles de réunion) et Salle du Céléste Empire (salle de réception).

42 - Approbation des taux de rémunération des agents receenseurs et des contrôleurs du recensement.

Sécurité Routière

Les étudiants de Richter en action pour la sécurité routière des 18-25 ans

Le 8 avril 99 se déroulera à Montpellier, sur le site Richter, une manifestation de prévention routière d'un type inédit en France. Alors que les dernières statistiques de l'accidentologie sur la route montrent l'augmentation du nombre des tués (plus de 8400) et des blessés en 1998, notamment chez les jeunes de moins de 25 ans, quatre étudiants de l'Institut Supérieur de l'Entreprise de Montpellier (Faculté de Gestion) ont décidé d'organiser une journée d'information à destination des jeunes conducteurs. Rappelons que le taux de mortalité sur la route, dans l'Hérault, est 6 fois plus important que la moyenne nationale et qu'entre 1997 et 1998, l'augmentation du nombre des accidents mortels a été de 21,6% (contre 4% en moyenne sur l'ensemble du pays). Fadl Benahmed, Benjamin Chevalier, Mickaël Lambert et Céline Gougelet organisent donc, le 8 avril, sur le campus de Richter, une journée de sensibilisation originale, avec le concours de la

Prévention Routière, le soutien de la Ville de Montpellier, de la Préfecture, de la Police Nationale, ainsi que de la Mutuelle Nationale des Etudiants de France. En effet, pour la première fois, de jeunes conducteurs proposeront et animeront pour d'autres jeunes, des ateliers destinés à bien prendre conscience, par une information appropriée et des exercices pratiques (voiture-tonneau, testochoc, exercices de freinage d'urgence, de perte d'adhérence...), de la nécessité absolue de respecter quelques règles simples de prudence au volant. L'un des moments forts de la journée aura lieu à 13h00, lorsque, pour l'exemple, un cascadeur viendra jeter sa voiture, lancée à 50 km/h sur un véhicule à l'arrêt. Les Sapeurs-Pompiers enchaîneront alors sur une démonstration de désincarcération. Une très large participation des étudiants et, plus généralement, de tous les jeunes conducteurs intéressés est attendue.

SPORT

INTERVALLE

L'association Intervalle intervient auprès de malades et de personnes en deuil. Comme chaque année, une formation des accompagnants bénévoles se déroulera à raison d'un samedi par mois entre septembre 1999 et juin 2000. Cette formation est assurée par des professionnels: psychologues, médecins, cadres infirmiers. La candidature est acceptée après un entretien préalable, en mai, juin 99. Le nombre de stagiaires étant limité, les personnes intéressées sont invitées à contacter le plus rapidement possible la permanence de l'association Intervalle.

ASSOCIATION DES DIABÉTIQUES DE L'HÉRAULT

Méfiez-vous des soi-disant petits diabètes qui risquent de vous conduire vers des complications vasculaires et nerveuses pouvant entraîner la cécité ou des maladies vasculaires. Le diabète est sournois, car il est sans douleur au début. Lorsqu'on commence à en souffrir, c'est déjà trop tard. Il est préférable de réagir avant le mal plutôt que d'hypothéquer son avenir. L'association des diabétiques de l'Hérault vous renseignera utilement. Tél. 04 67 85 27 27

POUR QUE L'ÉTÉ N'OUBLIE PERSONNE

En France, un enfant sur trois ne part jamais en vacances. Derrière cette statistique, il y a la réalité de milliers de familles défavorisées. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans, pendant deux ou trois semaines, le Secours Populaire Français sera là pour organiser cet accueil. Offrez quelques rayons de soleil et plein de souvenirs à tous ces gamins qui rêvent de vacances! Ils sont des milliers à voyager seulement dans leur tête alors qu'ils ont tant besoin de changer d'air. Il suffirait de si peu pour qu'ils puissent s'échapper et découvrir la mer, la montagne et la campagne... Alors soyez généreux! Contact: 04 67 10 05 15 ou 04 67 10 05 20

19-22 AVRIL

1er Raid Montpellier Place aux Sport Défi et " Sensations " pour les 13-17 ans



Le secteur animation "Place aux Sports" organise son premier grand raid, placé sous le signe du sport, de la culture et de la fête. Une manifestation organisée en étapes sur différents secteurs de la ville (Paillade, La Rauze, Grammont) et s'adressant à des équipes mixtes de 4 adolescents de 13 à 17 ans. Pendant quatre jours, les candidats seront conviés à une série d'épreuves originales et attractives, inspirées des grands raids d'aventure, et organisées dans un esprit de détente et de convivialité. Sport, amusement et fête avant tout! Au programme de ces quatre jours: course pédestre, traversée en canoë, franchissement d'un pont de singe, épreuves aquatiques (mannequin flottant, course relais, pêche aux objets...), tir-à-l'arc, basket, kid-foot... Cette initiative, première du genre, est rendue possible grâce à la participation financière de l'Office Municipal des Sports, l'Office départemental des sports

de l'Hérault et l'Association Place aux Sports. Sans oublier le partenariat avec les Maisons pour tous Jean-Pierre Caillens, Georges Brassens, Léo Lagrange, L'Escoutaïre, Bonnier de la Mosson, Boris Vian et Pierre Azéma, et l'association Montpellier Arc-Club. La SMTU mettra à disposition de la manifestation un ramassage spécial pour acheminer les candidats vers les différents sites. L'inscription au raid est gratuite. Mais les candidats doivent être titulaires d'une carte Place aux Sports ou Maison Pour Tous. Ils doivent s'inscrire au préalable sur les piscines municipales et les Maisons Pour Tous qui ont collaboré à la mise en place du programme. La présence permanente de 25 éducateurs municipaux pendant le raid, garantira à la manifestation les conditions de confort et de sécurité indispensables pour le bon déroulement des épreuves. Bon sport et bon amusement à tous les "raiders" de Place



25 AVRIL

4ème Meeting Interrégional d'Athlétisme à Montpellier



Le Montpellier Athlétisme, organise le dimanche 25 avril, le 4ème Meeting Interrégional de Niveau d'Athlétisme au Stade Philippiès. 400 athlètes devraient être présents, venant de tout le sud de la France, pour participer à cette épreuve ouverte à tous les athlètes masculins et féminins ayant réalisé une performance de niveau "nationale 3" au cours des dernières saisons, dans les épreuves prévues au programme: 1500 mètres - Longueur - Javelot (masculin) et 800 mètres - Hauteur (féminin).

Organisé avec le soutien de la ville de Montpellier, le Conseil Général, le District, l'Office départemental des sports de l'Hérault, avec le soutien de partenaires privés, ce 4ème Meeting est ouvert au public pour une participation modique de 20 F. Les meilleurs athlètes régionaux seront présents, de Bruno Le Stumm à Nadia Ouaziz, de Christian Mandrou à Fabrice Belot...

Information: 04 67 92 07 31

24-25 AVRIL

Coupe de France de Skateboard à Grammont

Le club de skateboard montpelliérain "Les Moustachus" accueille et organise la 2ème Coupe de France, les samedi et dimanche 24/25 avril 1999, sur le skatepark de Montpellier Grammont. Cette épreuve figure l'une des cinq étapes du Championnat de France, et permet ainsi d'assister aux évolutions des grandes figures du skateboard: Alexis Jouzou (plusieurs fois champion de France), Damien Berbon, Nicolas Rouquette, Moss... L'an dernier près de 2000 spectateurs s'étaient rassemblés pour applaudir une centaine de compétiteurs. Organisée sur fonds musical, l'épreuve de Grammont permettra d'assister à de "véritables chorégraphies" selon les termes de Vincent Pasqualini, président

du club. Avec 58 licenciés, l'un des plus forts chiffres de France, "les moustachus" confirment ainsi la percée d'une discipline longtemps perçue comme un phénomène éphémère et qui impose désormais - au-delà de sa mode - ses aspects esthétiques, physiques et culturels qui légitiment sa pérennité.

LES ÉPREUVES:

- Samedi 24 avril: 14h: Qualif. street - de 16 ans; 15h: Qualif. street + de 16 ans; 18h: résultats;
- Dimanche 25 avril: 14h: Jam de Bowl; 15h: Demi-finales street - de 16 ans; 16h30: Finales - de 16 ans; 17h: Finales + de 16 ans; 18h: résultats



agenda

Amitiés Russes fête Pouchkine

L'association "Amitiés Russes" organise une exposition célébrant le 200ème anniversaire de la naissance d'Alexandre Pouchkine. Du 1er au 9 mai, à la salle Guillaume de Nogaret. Cette exposition permettra de présenter un poète aux multiples visages, romantique et libéral, auteur célébré de la "Dame de Pique" et de "Eugène Onéguine", mort à 38 ans au cours d'un duel avec le baron d'Anthes.



Infos Amitiés Russes : 04 67 72 54 48

Bibliothèque Virtuelle

Pour faire revivre des ouvrages importants concernant le Languedoc Roussillon et devenus introuvables, la Ville de Montpellier a chargé les éditions "A la Carte", de réaliser cette collection de reproduction à l'identique par numérisation de livres épuisés, à partir des riches fonds locaux de la bibliothèque municipale. Titres déjà parus : "Montpellier : tableau historique, topographique et descriptif pour servir de guide à l'étranger dans cette ville"; "la grand-rue", un roman de Jeanne Galzy; "Dans les rues du Clapàs" d'Edouard Marsal. A paraître : "Monuments de quelques anciens diocèses du Bas-Languedoc"; "L'Amorial des Etats du Languedoc enrichi des éléments de l'art du blason gravé"...



Le Lido à Montpellier

La célèbre revue parisienne des Champs Elysées part en tournée. Magie, décors, lumières, le spectacle des Blue-Bell, entrecoupé d'attractions internationales : quatre tableaux pour retrouver l'esprit d'une revue fondée en 1946 par Joseph et Louis Clérico

24 et 25 avril au Zénith de Montpellier



Foire aux Manèges au Zénith

Du 3 au 20 avril, les forains retrouvent le chemin du Zénith, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Les Journées Tino Rossi

L'Amicale des Amoureux de la Corse accueillera, les 10 et 11 avril, le mini-festival du cinéma consacré à Tino Rossi, proposé par Victor Sinet. Au programme : "Marinella", "Fieèvres", "Au son des guitares", "Naples au baiser de feu", "Le gardian", "L'île d'amour"... L'Amicale organise aussi un repas pour fêter le printemps le samedi 24 avril à 20 heures : buffet de spécialités corses, ambiance musicale, chants et guitares...

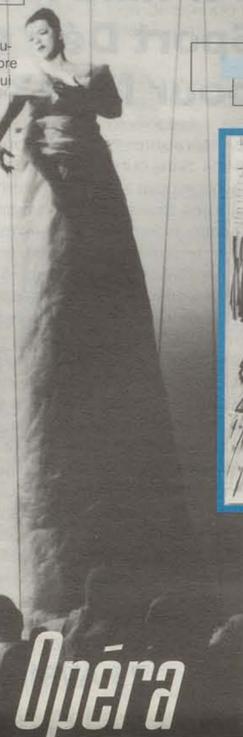
Info : 04 99 52 68 45

Montpellier - Athènes

Un axe méditerranéen pour l'opéra

Les Opéras de Montpellier et le Megaron Musiki d'Athènes ont convenu, début octobre 1998, d'une collaboration de trois ans qui débutera en 1999 : le 16 et le 18 avril, le Megaron Musiki donnera à l'Opéra Comédie de Montpellier deux représentations du "Retour d'Hélène", une œuvre récente (1993) du compositeur grec Thanos Mikrotsikos, tandis que la Camerata d'Athènes donnera un concert le 17 avril au Corum. Le 23 et 25 avril, les Opéras de Montpellier présenteront au Megaron, à l'occasion du "Centenaire Francis Poulenc", un spectacle composé de "La Voix Humaine" et des "Mamelles de Tirésias", l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon y donnant deux concerts, les 26 et 27 avril, sous la direction de Friedemann Layer. Cette collaboration se poursuivra en 2000 et 2001 autour de productions qui emploieraient de jeunes artistes français et grecs dans des œuvres françaises et grecques du XVIIIème siècle à choisir, leur travail étant préparé dans des ateliers d'interprétation communs à Athènes et Montpellier. Le projet bénéficie de l'aide de l'AFAA/Association Française d'Action Artistique et du soutien de Pro Lyrica/SACD

Le Retour d'Hélène de T. Mikrotsikos Opéra Comédie : 16 avril - 20h et 18 avril - 15h



Opéra

Treize-Vents : Intrigantes "Baigneuses"



Comédien, metteur en scène, fondateur de la Compagnie "Labyrinthes" qui, après cinq ans d'intermission, reprend ses activités, Jean Marc Bourg présentera sa dernière création au Théâtre des Treize Vents, du 27 au 30 avril. Une mise en scène des "Baigneuses" de Daniel Lemahieu, qu'il cosigne avec Jacques Allaire. Qui sont-elles ces "baigneuses", dont l'auteur nous explique qu'elles sont là, "elles sont à vous, elles sont contre vous, pendues à votre oreille, à votre œil et à votre

cou". Recluses, en bord de mer, coupées du monde et des hommes, sauf un qui les guette dans l'ombre et qu'on ne voit jamais. Huit femmes épiées, découpées par un regard qui choisit le morceau qui lui plaît. Offertes et cachées, révélées ou à peine esquissées, avec la peinture pour référence, celle de Cézanne à qui la pièce pourrait être dédiée, de Picasso, Bacon ou de Kooning, le tout en quinze tableaux. Le travail scénographique de Gilone Brun soulignant chacune de ces évocations...

« Les Baigneuses » - Théâtre des Treize Vents - Grammont - Du 27 au 30 avril - Info : 04 67 60 05 45

1er anniversaire pour le Gaumont Multiplexe

Cinéma

Cela fera bientôt un an que s'est produit un événement cinématographique qui avait beaucoup agité certains de nos concitoyens : l'ouverture du Gaumont Multiplexe. Que n'avait-on, alors, prophétisé du côté de ceux qui tenaient pour certaine l'apocalypse cinématographique dans notre bonne ville... Le 7ème art ne devait-il pas être tout simplement rayé de la carte, au bénéfice des envahisseurs de la culture "pop-corn"... ? Or, que s'est-il réellement passé ? Une augmentation considérable de la fréquentation globale (autour de 60 %). Beaucoup de gens de tous âges qui avaient perdu le goût d'aller au cinéma ont retrouvé le plaisir du spectacle et de la culture cinématographique sur grand écran. Une pérennité et même une extension de l'offre diversifiée, notamment pour le cinéma dit d'art et d'essai ou de recherche. Ce secteur, comme nous l'avions prédit, a même connu une augmentation plus élevée que la fréquentation générale. Un maintien de l'activité cinéma autour de la place de la Comédie. Au total, Montpellier, ville cinéphilique, se maintient en tête des villes de France pour la croissance annuelle du nombre de spectateurs. C'est ce que nous avions dit dans le débat de l'époque qui s'est réalisé : des évolutions maîtrisées mais pas de catastrophe.

Il va sans dire que nous nous réjouissons de cette situation pour tous les amoureux du 7ème art, même si certains grognons qui bénéficient le plus de l'embellie ne manifestent aucune reconnaissance et continuent de nier la réalité



Livre

Comédie du Livre 10 écrivains pour incarner le siècle

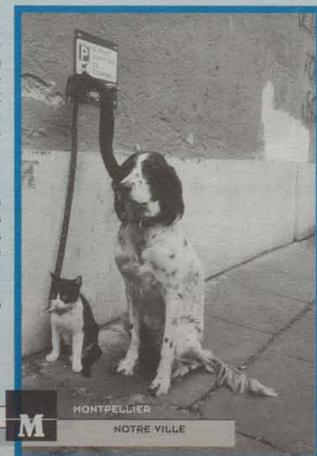
Un concours littéraire est organisé à l'occasion de la prochaine Comédie du Livre qui se tiendra du 28 au 30 mai sur l'Esplanade. Le public est invité à choisir, sur une liste de 50 auteurs, les dix écrivains qui ont leur préférence. Il est évident que la liste proposée ne peut être exhaustive et s'est faite à partir d'une première sélection d'auteurs présentés dans le cadre de l'émission de Bernard Rapp : "Un siècle d'écrivains". Les gagnants seront ceux dont la liste se rapprochera le plus de la liste moyenne. Les fiches du concours seront disponibles à partir du 12 avril 99 dans toutes les librairies de la ville et les médiathèques. Le concours se terminera le vendredi 30 avril à 18h. Un seul bulletin de participation sera admis par personne. Les résultats seront proclamés le samedi à 17h pendant la Comédie du Livre (Pavillon de l'Hôtel de Ville). De nombreuses cassettes des émissions seront offertes aux 10 premiers gagnants.

Photo

Paola Agosti Entre chiens et chats

Amie turinoise et romaine, ambassadrice de la photographie italienne à Montpellier, Paola Agosti suit les événements du monde pour mettre en images par le support de la photographie les mouvements sociaux et humains. Son regard toujours tourné vers l'autre en fait une militante. Attentive à la gent canine et féline quelle rencontre dans tous ces déplacements, elle offre à la Galerie Photo, un petit jeu visuel où sa malice retrouve les chemins de la tendresse, entre chiens et chats, gendarmes et voleurs, entre blanc et noir...

Jusqu'au 30 avril - Galerie Photo Esplanade Charles de Gaulle - Info : 04 67 60 43 11



AVRIL 1999 N°227

M

MONTPELLIER NOTRE VILLE

BIENNALE DES JEUNES CRÉATEURS



Yvann Alexandre
Enna Chaton
Jean-François Desserre
Agnès Fornells
Yanick Isoard
Nik Kern
Polys Peslikas
Karim Zeniahem
Carine Caruana
Gaëlle Chotard
Cécile Drouet
Cécile Gropaiz
Paola Matar-Perret
Frédéric Teissèdre

du 2 au 30 avril 99 au Carré Sainte-Anne place sainte anne

Ville de Montpellier

M

enseignements : 04 67 60 02 46

Pays et Villes représentées

Albanie, Algérie, Bosnie, Croatie, Espagne, Egypte, France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, San Marin, Slovénie, Tunisie, Turquie, Yougoslavie

Les sélectionnés

Pour Rome : Enna Chaton (art vidéo), Agnès Fornells (installation image-son), Polys Peslikas (peinture), Nik Kern, Karim Zeriahem (vidéo), Yanick Isoard (film d'animation), Jean François Desserre (bande dessinée), Yvann Alexandre (danse); Pour l'exposition "jeune création" au Carré Sainte-Anne : Gaëlle Chotard (Installation), Carine Caruana (Peinture), Frédéric Teissèdre (sculpture), Cécile Drouet et Cécile Gropaiz (photographie), Roula Matar-Perret (diaporama)

Biennale des jeunes créateurs

La Biennale au début du printemps ! Heureux hasard du calendrier qui sonne comme une métaphore ; on ne peut s'empêcher de penser au bourgeonnement, à l'éclosion puisqu'il s'agit de jeunes artistes... Ils sortent presque tous d'écoles des Beaux-Arts, livrés maintenant à eux-mêmes. Pour certains, c'est leur première exposition. Etant au tout début de leur parcours, ils savent néanmoins qu'être artistes demande beaucoup de travail et d'obstination. Si leur propos choque parfois, peut-on leur en vouloir de refuser les sentiers battus ? Surtout à la fin d'un siècle où toutes les règles académiques de l'art ont été bousculées, au moment où les nouvelles technologies ouvrent des perspectives insoupçonnées. Il s'agit pour le spectateur d'être curieux. Toute recherche dérange, bouscule... Le but de ces jeunes créateurs n'étant pas de provoquer mais de questionner, socialement, politiquement, poétiquement. A leur générosité, à leur vivacité, apportons la nôtre et souvenons-nous qu'il n'y a pas si longtemps l'histoire, dans un de ses tragiques dérapages, a fait des artistes non conventionnels les boucs émissaires d'un "art dégénéré". Quelques relents de ces sombres moments ressurgissent de nos jours et non loin d'ici. La biennale n'est pas classique, elle est la manifestation d'une énergie nécessaire à la bonne santé de la cité. C'est pourquoi la Ville de Montpellier a choisi d'en faire une grande exposition au carré Sainte Anne, où du 2 au 30 avril, seront présentés les artistes envoyés à Rome en juin prochain. Ils y retrouveront à peu près huit cent de leurs pairs, bel exemple de mélange et d'ouverture à l'autre. Seront également exposés les artistes dont les dossiers ont été remarqués par le jury arts plastiques et classés en deuxième et troisième position. Deux nouveaux lieux s'associent cette année à la Biennale : la galerie Vassistas, qui se consacre à la création contemporaine avec une part importante de sa programmation réservée aux jeunes talents la "maison Olga" charmant pavillon presqu'anechronique situé dans un quartier d'immeubles récents et où deux associations de plasticiens, A.C.A.L. et Aperto ont établi leurs ateliers... Partons à la découverte, sans a priori et les yeux grands ouverts.

Henri Talvat Adjoint au Maire, Délégué à la Biennale des Jeunes Créateurs

Photo : Laurent Philippe
Photo : Didier Eglia
ENNA CHATON
AGNÈS FORNELLS
NIK KERN
POLYS PESLIKAS
KARIM ZENIAHEM
YANNICK ISOARD

AVRIL 1999 N°227

M

MONTPELLIER NOTRE VILLE

Victoire 2 : les concerts

Pascal Comelade ; Kid Loco + Waldeck + DJ Cam ; Boss Phobie ; Afgan Whigs + Invité ; Marcel & son orchestre + La Ruda Salska ; La Rumeur ; The Gladiators ; Franck Black & the catholics + Red Pailey ; Hommage à Bob Marley ; Le 3ème œil... Une sélection des concerts de mars et début avril à Victoire 2.

Pour plus d'informations : Tél 04 67 47 91 00

Le Tout à l'Ego

L'Association "Le Mas" organise une nuit de projections non-stop de vidéos et cinéma expérimental consacrée à l'Ego. Le programme principal sera composé de cartes blanches confiées à 9 structures de diffusion ou de production européennes. Un débat public, "pour en finir avec le narcissisme occidental", des interventions d'artistes, diverses animations, sont prévus pour prolonger la soirée jusqu'à l'aube.

30 avril - Théâtre du Griffy Info : 04 66 81 02 76

Exposition de Patchwork



L'association France Patchwork Hérault expose l'art textile mural au fil des âges, du 13 avril au 25 avril à la Salle Saint-Ravy. Une exposition qui permettra de mettre l'accent sur les créations textiles inventives et modernes d'un art en pleine évolution. Deux conférences, animées par Edith Raymond et Fanny Viollet seront organisées les 15 et 22 avril à la Salle Renaissance (15h, rue Collot). Deux stages d'une journée, animés par Fanny Viollet viendront compléter ce programme

Les rendez-vous de la Bibliothèque

Mardi 27 avril : conférence du poète Yves Bonnefoy. Professeur au Collège de France, poète, critique et historien d'art, il fera part de ses réflexions sur l'art et la littérature. A 18h30, entrée libre. Après l'interruption des vacances scolaires, la Bibliothèque reprend son cycle de conférences publiques des mardis de l'Université : Mardi 4 mai : "un village languedocien au XVIIIème siècle" par Elie Pélaquier. Mardi 11 mai : "vers l'université du 3ème millénaire : enjeu des nouvelles technologies", par Madame Michèle Weill, Présidente de l'Université Paul Valéry

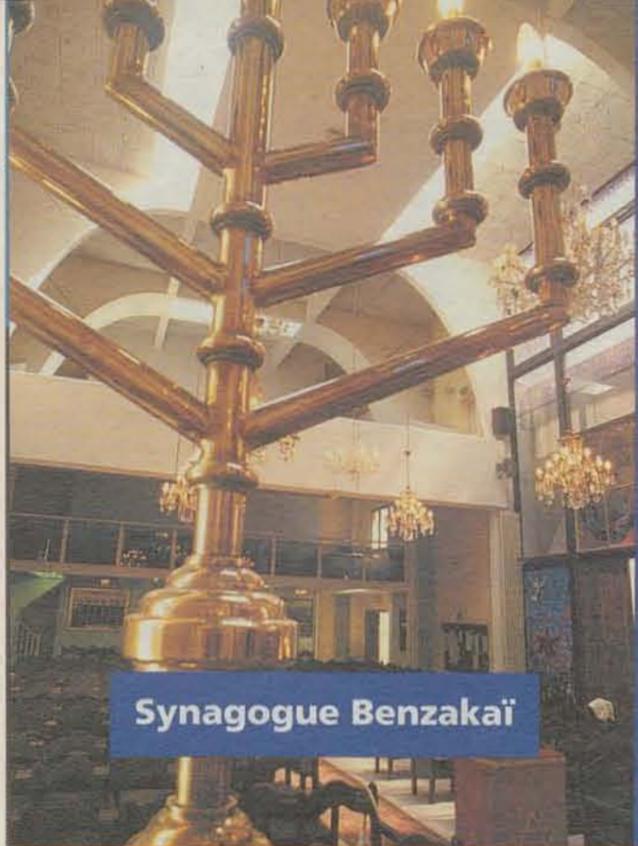
Stage de Break-Danse

L'association Temps Danse propose pour les danseurs professionnels ou confirmés (toutes danses) un stage de break-dance, avec David Colas de la Cie Ykandji les 17 et 18 avril 1999 au gymnase du Conseil Général - 119, rue du faubourg Boutonnet.

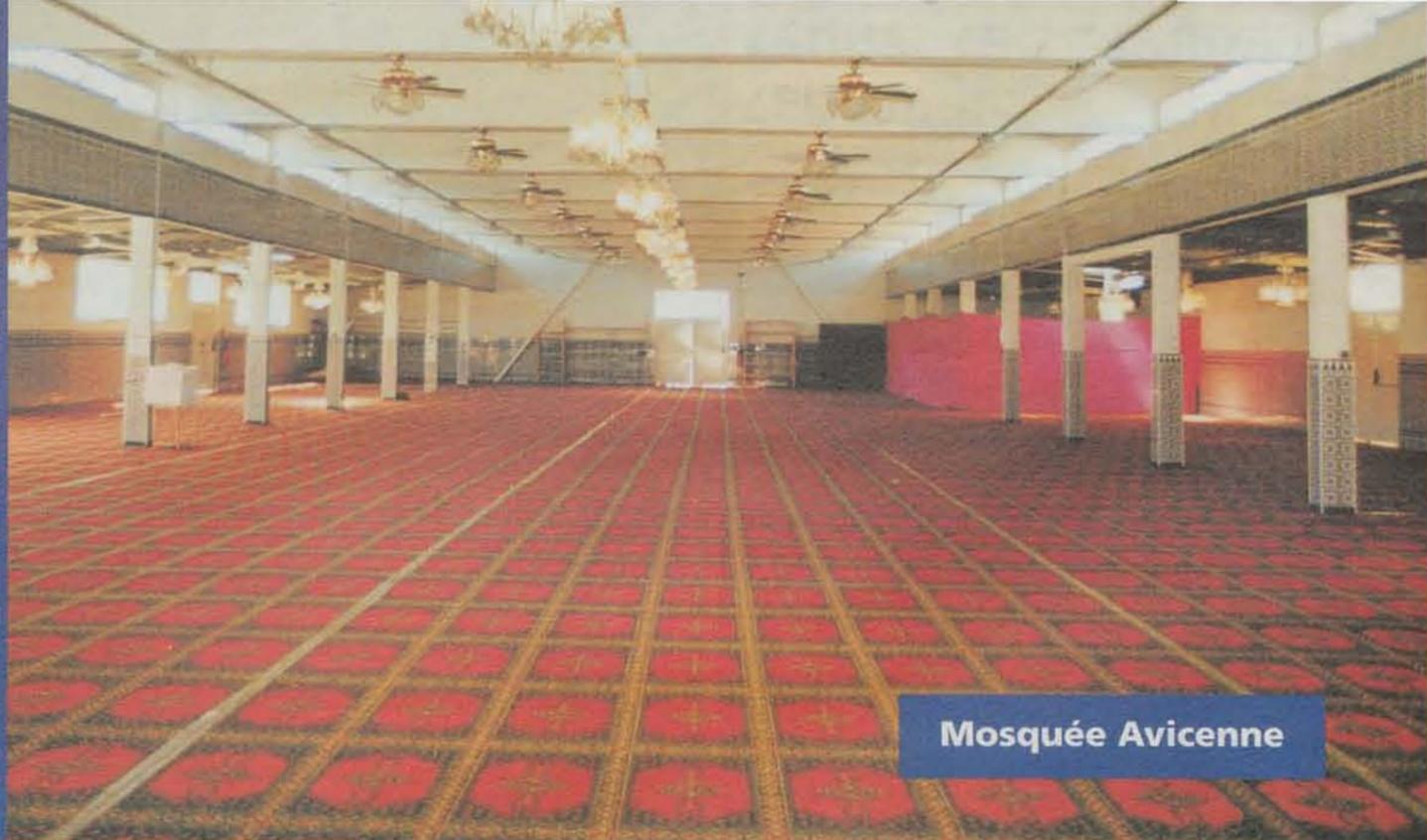
Exposition Architecture Catalane

Du 31 mars au 14 avril, le Pavillon de l'Hôtel de Ville accueille une exposition consacrée à un grand nom de l'architecture catalane. En 20 panneaux, cette rétrospective des principales réalisations de J. Ll. Sert, retracera près de cinquante années de son activité, de 1929 à 1975, et ses aménagements de station balnéaire, immeubles, résidences individuelles, ateliers, pavillons et musées dont la fondation Miro à Barcelone... Réalisée par l'association des architectes catalans en collaboration avec le Ministère espagnol du développement sous la direction de Jaume Freixa, cette exposition est accueillie en collaboration avec l'Ordre des Architectes du Languedoc Roussillon et la Ville de Montpellier. Entrée Gratuite





Synagogue Benezakai

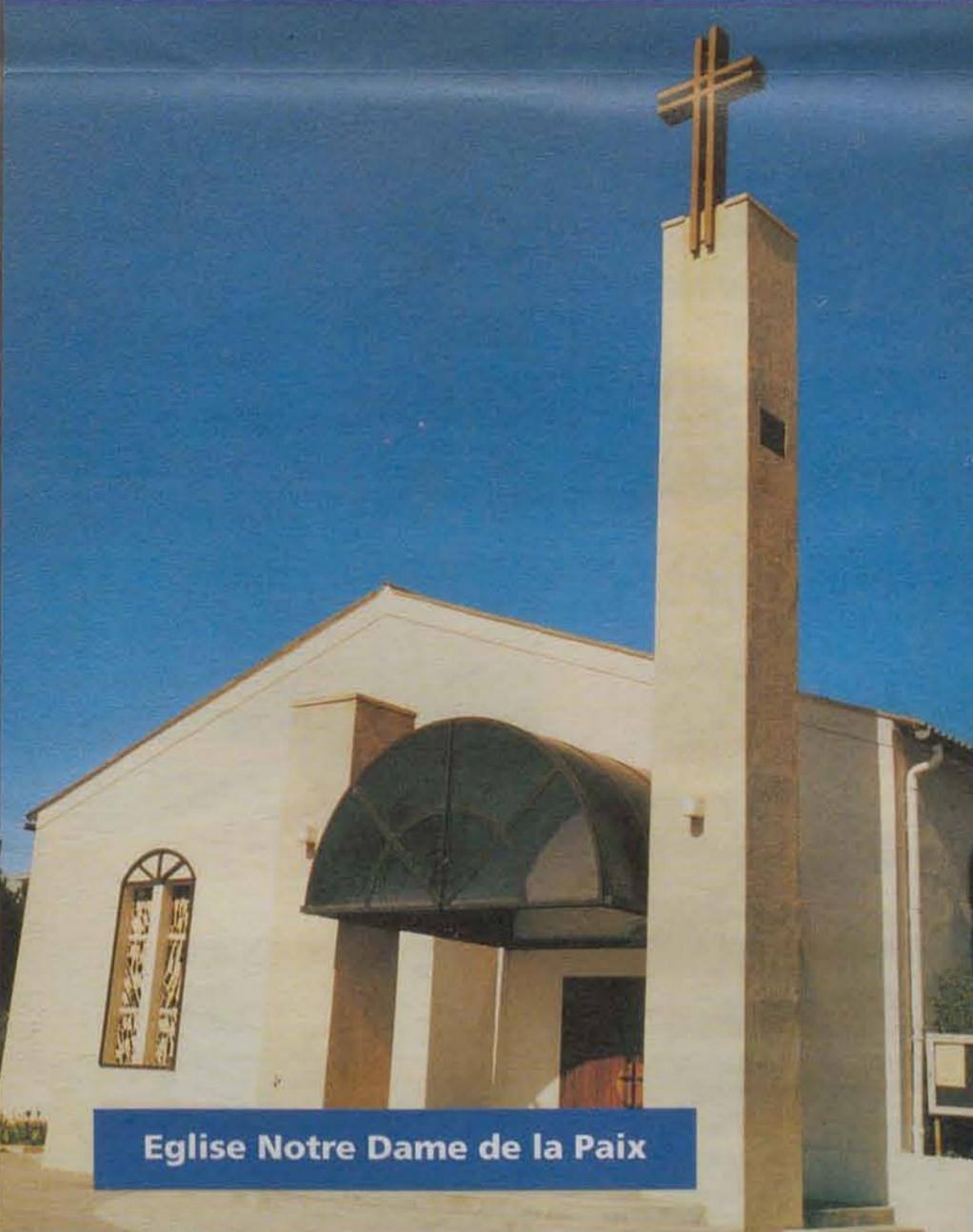


Mosquée Avicenne

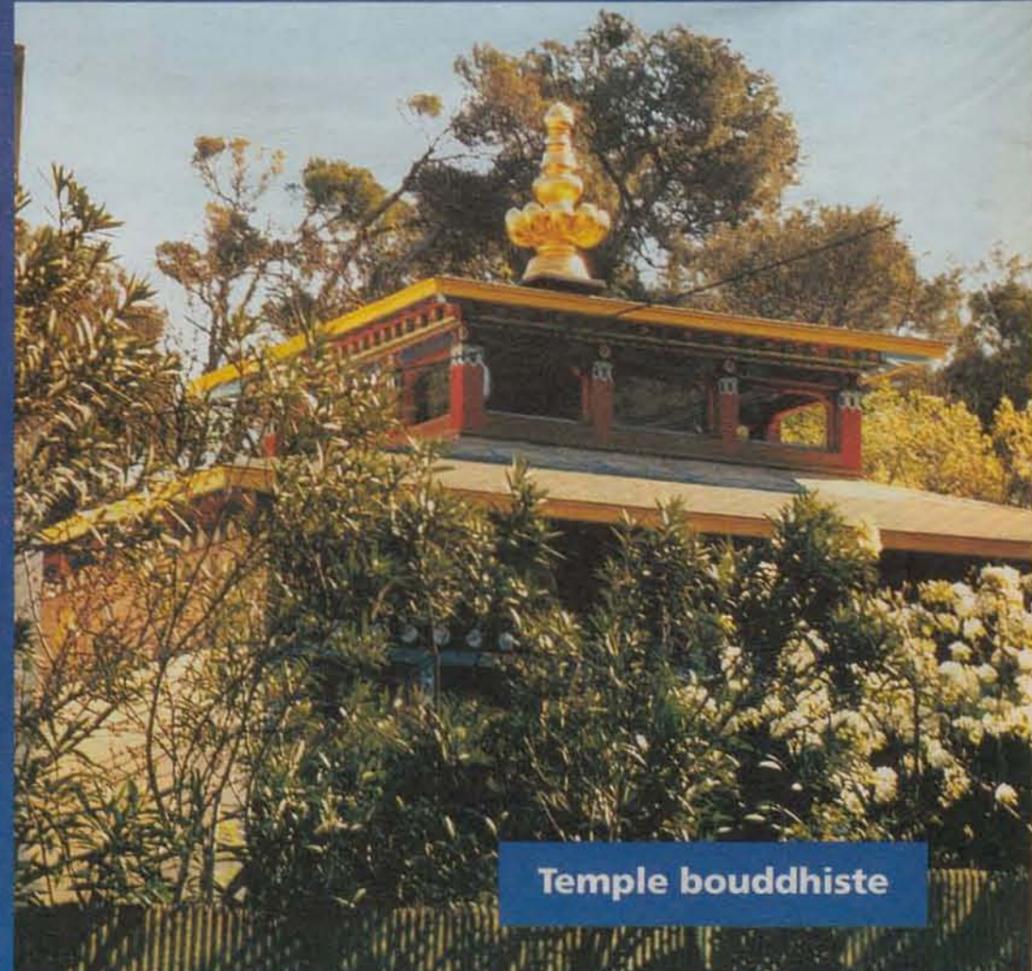
Pour une laïcité ouverte et tolérante



Temple protestant de la rue Maguelone



Eglise Notre Dame de la Paix



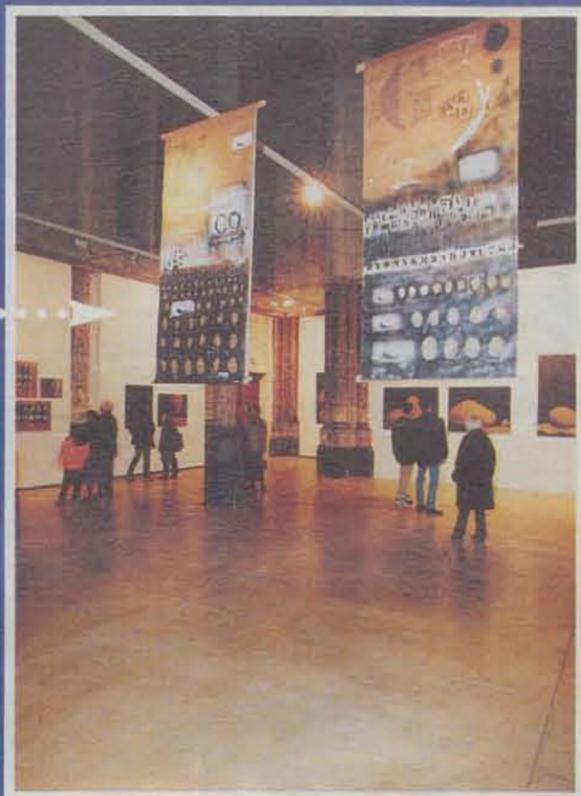
Temple bouddhiste

MONTPELLIER

en Images

23 février

Vernissage de l'exposition de Jacques Blancher au Carré Sainte-Anne, un artiste né en Bretagne qui a choisi de vivre, depuis 1975, dans la région montpelliéraine. Ses dernières oeuvres sont l'aboutissement de deux ans de recherche sur le galet, la pierre lissée par le temps.



27 février

Après 58 ans d'absence, Jean Jaurès a retrouvé sa place. Des centaines de personnes ont assisté avec émotion à l'installation de la statue de bronze, réplique exacte de celle de Castres. Diverses animations, colloques, expositions, projections ont été organisées à cette occasion. Parmi les personnalités présentes autour du député-maire Georges Frêche : André Vézinhel, président du Conseil Général de l'Hérault; Arnaud Mandement, maire de Castres; Roland Leroy, ancien dirigeant du journal l'Humanité; Max Rouquette, écrivain et poète occitan; Madeleine Rébérioux présidente de la société des études jaurésiennes.



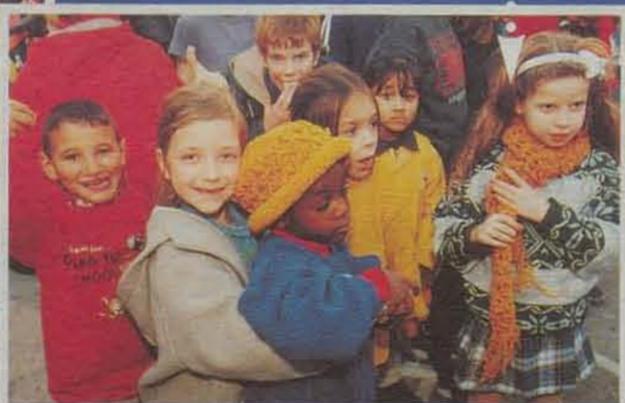
1 mars

"La descente de Croix", chef-d'oeuvre de Pedro Campana (1503-1580), un des fleurons du musée Fabre, a été restauré grâce au mécénat de la B.N.P. Dans le cadre de la campagne de restauration engagée en liaison avec le service de restauration des Musées de France, 375 oeuvres du musée Fabre ont fait l'objet d'une restauration légère, et 66 tableaux ont transité dans les ateliers de Versailles pour une restauration fondamentale. Participaient notamment à la présentation du tableau restauré, autour du Député-Maire Georges Frêche, Yves Larbiou, Adjoint au Maire délégué à la culture, Michel Hilaire, conservateur du Musée Fabre et Anne de Lacretelle, chargée des relations extérieures et du mécénat culturel de la B.N.P.



1 mars

L'école Sévigné occupe des locaux datant du début du siècle. Une première tranche de travaux vient d'être terminée : un nouveau restaurant scolaire, lumineux et répondant parfaitement aux normes sanitaires et acoustiques, a été construit. L'ancienne salle de cantine a été transformée en bibliothèque. Une deuxième tranche de travaux sera réalisée cet été. Elle concernera la construction d'une salle d'activités et la reconstruction des sanitaires. L'inauguration s'est déroulée en présence du Député-Maire Georges Frêche, de A. Cazilhac, Directeur de l'école, Philippe Saurel, Conseiller Municipal délégué aux restaurants scolaires, Christian Bouillé, Conseiller Municipal délégué aux travaux dans les écoles, Conseiller Général, et Max Levita, Adjoint au Maire délégué à l'enseignement.





5 mars

Une nouvelle structure de jeu pour la cour de récréation a été inaugurée à l'école maternelle La Fontaine. Dans toutes les écoles de la ville, les jeux anciens qui présentaient un certain danger ont été remplacés par des jeux modernes qui répondent à toutes les normes de sécurité. Au côté de Philippe Saurel, conseiller municipal, conseiller général du 3ème canton : Madame Beaufour, Directrice de l'école et Michel Soulas, Conseiller Municipal.



5 mars

A l'occasion de sa visite dans le département de l'Hérault, Martine Aubry, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, a rencontré le Député-Maire Georges Frêche. La réunion de travail organisée au Domaine de Grammont, à laquelle participait notamment Daniel Constantin, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon, Préfet de l'Hérault, a permis de traiter de questions concernant le CHU de Montpellier, le samu social et les centres d'hébergement et de réadaptation sociale.



6 mars

Carnaval à la Maison Pour Tous Saint Exupéry.



11 mars

Visite du chantier de la Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale et des Archives de Montpellier en cours de construction dans le quartier d'Antigone. Sur 15 000 mètres carrés, cette nouvelle bibliothèque conçue par les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro abritera les richesses de la bibliothèque patrimoniale et offrira de vastes espaces thématiques où les usagers, petits et grands, pourront non seulement consulter des ouvrages mais aussi avoir accès à des documents électroniques et aux grands réseaux d'information grâce à l'installation de nombreux postes multimédia. Un véritable "temple de la lecture" selon l'expression d'Yves Larbiou, Adjoint au Maire délégué à la culture, qui dirigeait cette visite en compagnie, notamment, de Philippe Saurel, Conseiller Municipal délégué aux archives municipales. Au micro: Gilles Guadin de Valerin, Directeur de la Bibliothèque de Montpellier.



17 mars

Plus de 80 enfants des écoles de la ville se sont réunis à la salle Magnol de la Mairie de Montpellier pour assister à une réunion spéciale de Montpellier au Quotidien organisée à l'intention des Conseils Municipaux d'Enfants. Une initiative qui a permis aux jeunes élus de formuler leurs demandes d'aménagements sur les quatre quartiers de la ville retenus: Centre Ville-Voltaire, Paillade-Hauts de Massane, Lez et Estanove.



8 mars

Conférence-débat "Femmes en Europe: quel rôle à jouer dans la cité?" animée par Mme Michèle Weil, Présidente de l'Université Montpellier III à l'occasion de la journée internationale des femmes. Une conférence à laquelle participaient notamment Beate Weber, Maire de Heidelberg, en visite à Montpellier et Caty Carreras, Conseillère Municipale de Barcelone.



10 mars

Inauguration de l'école maternelle du groupe scolaire de la Cité Astruc qui a été baptisée du nom du célèbre écrivain allemand Johann Wolfgang von Goethe. L'école, construite en 1957 et dans laquelle différents travaux ont été réalisés au cours des dernières années (réfection du préau, des sanitaires, réfection du auvent d'entrée...), compte 4 classes et accueille actuellement 104 enfants. Autour de Max Levita, Adjoint au Maire délégué à l'enseignement et aux relations avec Heidelberg et la communauté allemande, Madame Chatelier, Directrice de l'école et Beate Weber, Maire de Heidelberg.



11 mars

Le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance s'est réuni dans la Salle des Rencontres de la Mairie de Montpellier. Autour du Député-Maire Georges Frêche : Christian Bouillé, Conseiller Municipal, Conseiller Général, Léonard Bernard de La Gatinais, Procureur de la République, Christiane Fourteau, Adjointe au Maire, Jean-Philippe Setbon, Directeur de Cabinet de M. le Préfet et René Kuhn, Directeur Départemental de la Sécurité Publique.

12 mars

Inauguration au Corum du 12è Salon de l'Immobilier du Languedoc-Roussillon. Raymond Dugrand, 1er adjoint délégué à l'urbanisme et aux grands travaux présente la maquette du quartier Port Marianne-Jacques Cœur, installée sur le stand de la SERM aux personnalités présentes, parmi lesquelles : Patrick Michel, Président de l'Association du Salon de l'Immobilier, organisateur du salon, et Michel Troncin, Président de la Chambre Régionale des Promoteurs Constructeurs.



6 mars

33è concours d'accordéon de la ville de Montpellier au Centre Rabelais.



6 mars

Soirée de solidarité à la Salle des Rencontres afin de récolter des dons pour les victimes de l'ouragan Mitch qui a particulièrement touché les habitants du Nicaragua et du Honduras. Cette soirée était organisée, sous le patronage de la F.A.C.E.E.F. (Federacion de Asociaciones Conferadas de padres de familias Espanoles Emigradas en Francia), par la F.A.C.E.E.F. du Languedoc, Casa d'Espana, Iberia Cultura, Pena Flamenca, la Colonie Espagnole et l'Associacion Padres de familias Espanoles Emigradas en Francia (A.P.E.E.F.) de Béziers et l'A.P.E.E.F. de Sète. Autour de Bernard Fabre, Adjoint au Maire délégué aux Communautés Européennes et Internationales, on comptait notamment Roman Alonso, Luis Iglesias Roldan, Président de la Colonie Espagnole et du Conseil des Résidents Espagnols, M. Hernandez, Président de la Casa de Espana, M. San Gil, Consul Général d'Espagne et Jose Antonio Navarro Cerda, Président de la F.A.C.E.E.F.

Congrès international des Villes Educatrices à Jérusalem



Georges Frêche, Député-Maire de Montpellier accueilli à la tribune du congrès par Monsieur de Nadal, Maire-Adjoint de Barcelone, Président de séance.



Quelques participants au congrès des villes éducatrices: à côté du Maire de Montpellier, de Bernard Fabre, Maire-Adjoint de la Ville, Chargé des relations internationales et de Max Levita, Maire-Adjoint, Chargé de l'Éducation, les Maires et Maires-Adjoints de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Lisbonne, Dakar et Cotonou.



Georges Frêche, Député-Maire de Montpellier accueille au congrès Ehud Olmert, Maire de Jérusalem

Visites à Tibériade, ville jumelle et réception par le nouveau Maire

Les Maires de Montpellier et de Tibériade dans le bureau de la Mairie.



Les deux délégations de Montpellier et de Tibériade devant le plan d'occupation des sols de la ville de Tibériade. En dehors des élus, on reconnaît au centre Monsieur Allouche, Président de la communauté francophone de Tibériade (1/3 des habitants de la ville, sont originaires de Meknès, de Fès et de l'ensemble francophone).



Visite du tombeau de Maimonide ou Rambam, grand philosophe aristotélicien, Professeur à Cordoue et Tolède mort au Caire et enterré à Tibériade. Le juif Rambam est avec le chrétien Saint Thomas d'Aquin et le musulman Averroès l'un des trois grands de la pensée au XIIIème siècle qui ont intégré la pensée grecque et aristotélicienne dans les religions du livre.

La Ville de Montpellier participera à la mise en place d'un musée et d'un mémorial Rambam à Tibériade.

N'oublions pas que les rabbins de Montpellier au XIIIème siècle ont brûlé les livres Maimonides dans la plus vieille synagogue d'Europe du XIIIème siècle, rue de la Barralerie près de la Préfecture, qui est en train d'être retrouvée et qui sera réhabilitée dans les années qui viennent.

La synagogue de Montpellier a trois siècles de plus que les grandes synagogues de Prague.



Le lac de Tibériade au coucher du soleil (nom romain et chrétien) ou lac de Kinneret (en hébreu la lyre, car il a la forme de la lyre dont aimait à jouer le roi David) en toile de fond, le Golan.



Visite de la nouvelle station d'épuration des eaux, inaugurée en 1998 dans notre ville jumelle Tibériade.

Montpellier au quotidien

AVRIL 1999 / N°227

Spécial 5^{ème} Canton

La commission Montpellier au quotidien sur le terrain

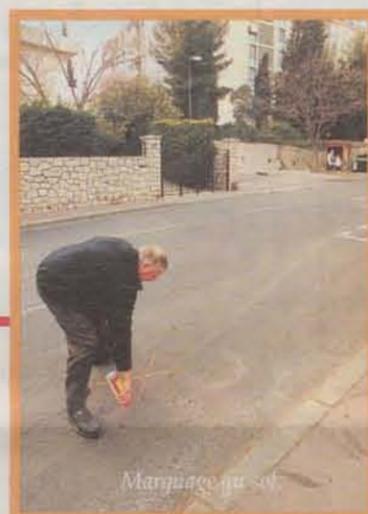
Un syndicat de copropriétaires d'une résidence débouchant sur l'avenue du Pont Trinquat, saisit la commission pour signaler l'accès difficile et dangereux de la résidence aux heures de pointe. La présence de

nombreux petits commerces, entraînant des stationnement de véhicules, limitent la visibilité, obligent à des débordements sur la chaussée, et la trentaine de résidents concernés souhaite trouver des mesures efficaces pour faciliter leur circulation.

gées : marquage au sol, limite de stationnement, mise en place de poteaux limitant l'accès à la résidence. Ces aménagements nécessitant un certain coût, aucune solution pour l'instant n'a été retenue, le dossier devant faire l'objet d'une prise de décision qui sera communiquée ultérieurement...

un technicien au service signalisation voirie et Joëlle Barbier, chargée de mission du 5ème canton, se sont rendus sur le terrain, le vendredi 12 mars. Le président du centre de gestion de la résidence, Monsieur Villard, était représenté par Monsieur Reigner, entouré de Mme Reigner et de Madame Billot. Chacun a pu exprimer ses propositions et entendre les solutions envisa-

La commission " Montpellier au Quotidien " est une structure à la disposition de tous les Montpelliérains. Chacun peut la saisir pour régler les petits problèmes de cadre de vie dans les quartiers: un lampadaire en panne, un banc à installer, une signalisation à revoir, un ajustement pour un itinéraire de bus, une borne à poser... Créée depuis 1986, cette structure est présidée par le député-maire Georges Frêche, avec un premier vice-président, Serge Fleurence, un deuxième vice-président, Louis Pouget et un conseiller délégué, Paul Prunier. La Commission se réunit chaque mois à la Mairie avec les représentants des associations de quartiers, les élus et les responsables techniques et



administratifs. Elle dispose d'un secrétariat qui peut enregistrer les demandes écrites ou téléphonées afin de les soumettre à la commission.

Pour contacter la commission Montpellier au Quotidien, écrire à la mairie à : Serge Fleurence, 1 Place Francis Ponge, 34064 Montpellier Cédex ou téléphoner au 04 67 34 74 50



Mme Reigner et Mme Billot expliquent leurs propositions.

Saint- Martin Gazelec : Avenir 2000

Fondé par Claude Béal, il y a 35 ans, le club de football Saint-Martin Gazelec a choisi pour emblème le dragon. Une manière de célébrer la flamme qui anime l'équipe de dirigeants

et de bénévoles et qui a permis à ce club de quartier, regroupant aujourd'hui quelque 400 adhérents, de multiplier les actions en faveur de différents publics, en s'attachant toujours à ce que la pratique sportive s'accompagne d'un épanouissement personnel. Le 33ème tournoi International de Montpellier, organisé les 3, 4 et 5 avril dernier, rassemblait près de 1300 enfants venus de six pays d'Europe, de deux départements d'Outre Mer et de 9 régions françaises. Un événement exceptionnel, organisé sur Grammont,

qui a donné lieu à près de 300 matches et à un échange culturel très enrichissant. Philippe Sorez, président du club, tenait à souligner l'importance du travail des bénévoles " plus de 110 personnes qui se sont mobilisées pour faire de ce tournoi un succès, et sans qui rien n'aurait été possible ". Avec cette année, comme nouveauté, la participation de clubs des communes voisines, Valergues, Cournonterral, Le Crès... Parmi les autres temps forts du club, citons le tournoi en salle " indoor " organisé en février dernier, la participation à une opération scolaire à l'Ecole des Près-



Philippe Sorez

d'Arènes, la contribution à la journée " Je donne en jouet ", en collaboration avec la Maison Pour Tous l'Escoutaire... En attendant le tournoi des seniors organisé au mois de juin...

Info : Saint-Martin Gazelec - Tél : 04 67 65 05 56

Les élus de votre canton



Christian BENEZIS
Adjoint au Maire, Conseiller Général, Délégué aux Sports



Serge FLEURENCE
Adjoint au Maire
Délégué à la Démocratie Participative (mairies de quartier, " Montpellier au Quotidien "), au Nettoyement, au Tri sélectif



Alain BENEZECH
Conseiller Municipal
Délégué aux Sports Scolaires et aux relations avec les Clubs Sportifs de quartier



Josette CLAVERIE-NOYER
Conseillère Municipale
Déléguée à l'Urbanisme et aux Grands Travaux, à la mise en place de la Médiathèque du 5ème canton, et au Musée Fabre



Viviane MIRABELLO
Conseillère Municipale
Déléguée à la mise en place de la consultation et de l'information sur le Tramway



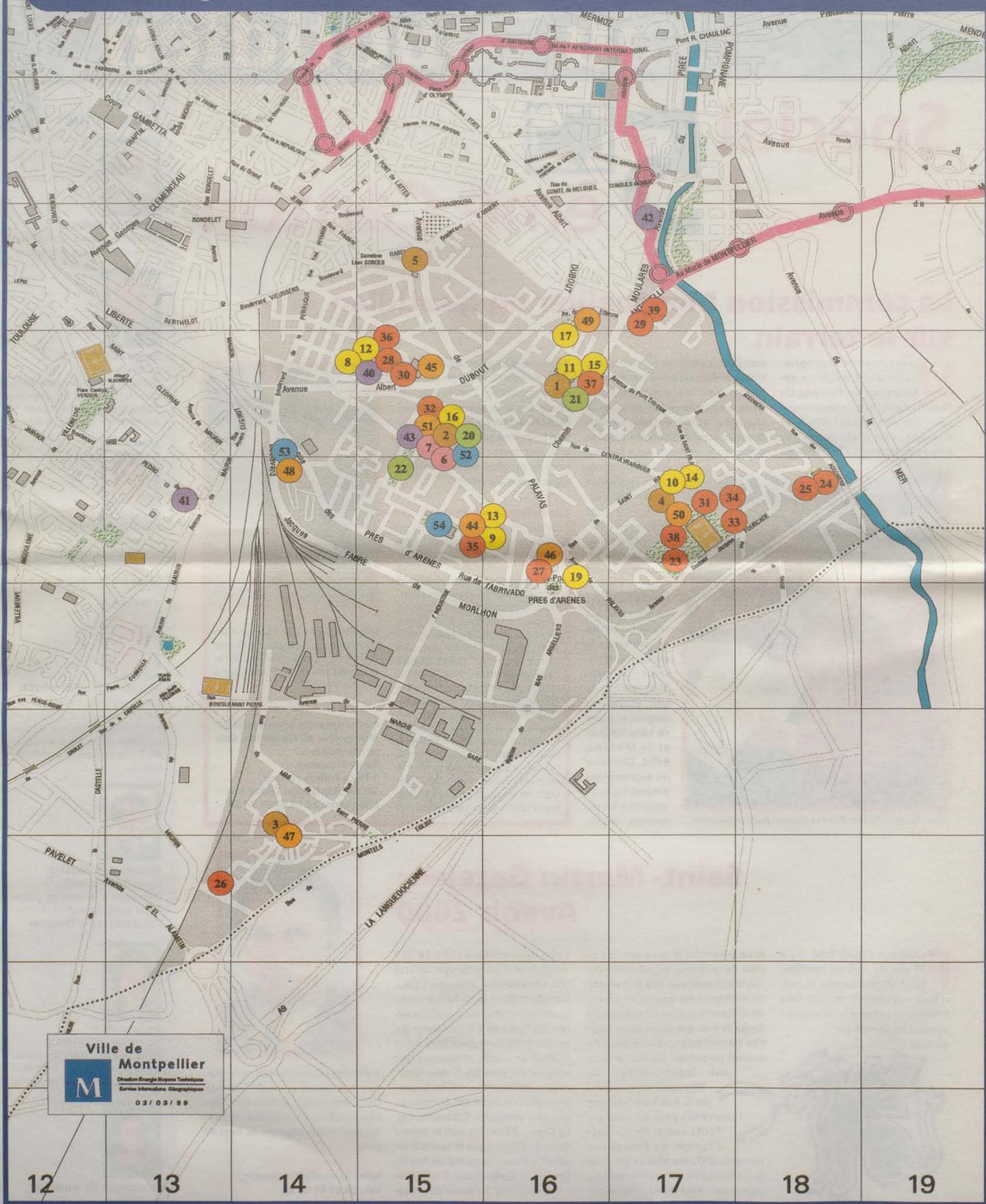
Andrée WEILL
Conseillère Municipale
Déléguée aux Transports Scolaires et à l'Accueil, l'Animation, la Sécurité dans les Ecoles



La chargée de mission du canton
Joëlle BARBIER
Tél : 04 67 34 73 01



LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX DU 5EME CANTON



Ville de Montpellier
 Division Energie Moyens Techniques
 Services Informatique Géographique
 03 / 03 / 99

LES ENDROITS OU IL FAIT BON SE RENCONTRER

- 1 Maison pour Tous Boris-Vian**
Activités diverses ouvertes à tous. Dispose d'une salle de 200 m2.
14, rue de l'Améthyste -
Tél : 04 67 64 14 67
- 2 Maison pour Tous l'Escoutaire**
Située dans le quartier Saint-Martin. Activités variées
60, rue des Razeteurs - Tél : 04 67 65 32 70
- 3 Maison de Quartier Jean-Pierre Caillens**
Installée dans l'ancien chai de Tournezy
Place de Tibériade -
Tél : 04 67 42 63 04
- 4 Salle Jules-Ladoumègue**
Cette salle située à la Rauze est une annexe de la Maison Pour Tous Boris-Vian
Rue Saint-Hilaire

LES ENDROITS OU IL FAIT BON APPRENDRE

- ECOLE MATERNELLES**
- 8 Cité-Mion - Simone Signoret**
1, Impasse des Marmouzets -
Tél : 04 67 64 08 73
 - 9 Près d'Arènes - Jean Cocteau**
16, rue de la Bandido - Tél : 04 67 92 15 80
 - 10 La Rauze - Paul Eluard**
289, rue de Saint-Hilaire -
Tél : 04 67 64 40 54
 - 11 Les Aiguerelles - Anne Franck**
686, Avenue du Pont-Trinquat -
Tél : 04 67 65 47 82
- ECOLE PRIMAIRES**
- 12 Mion I et II - Jacques Brel**
1, Impasse des Marmouzets -
Tél : 04 67 64 08 74 / 04 67 64 02 70
 - 13 Près d'Arènes I et II - Diderot**
16 bis, rue de la Bandido -
Tél : 04 67 92 35 63 / 04 67 92 35 62

LES ENDROITS TONIQUES OU L'ON FAIT DU SPORT

- 23 Piscine de la Rauze**
Rue Métairie de Sayssset -
Tél : 04 67 65 38 71
- 24 Terrain de foot Robert Granier**
Quartier de la Rauze
Avenue du Pont Trinquat
- 25 Terrain de grand jeu**
Avenue du Pont Trinquat
- 26 Boulodrome Tournezy**
Avenue de Maurin
- 27 Boulodrome Près d'Arènes**
Près d'Arènes - 151, Impasse du Mas d'Argeliers
- 28 Boulodrome Albert Dubout**
Équipé d'un club-house pour les pétanqueurs et le comité de quartier
Avenue Albert Dubout
- 29 Antonelli**
Avenue du Professeur Antonelli
- 30 Salle Mion**
Salle de sport utilisée par les élèves du collège Gérard-Philippe
7, rue des Maronniers
- 31 Complexe Claude-Béal**
Aménagé sur un terrain de 8 hectares dans le quartier de la Rauze, le complexe regroupe plusieurs équipements sportifs :
Stade Claude Béal
Gymnase Henri-Ferrari
Club-House Montpellier Triathlon
4 terrains de football Claude Béal
Salle Jules Ladoumègue
Parcours de santé
Espace multi-sports
Mur d'escalade
Half-court de tennis
Tir à l'arc - 419, rue du docteur J-Fourcade
- 32 Gymnase Georges Busnel**
Il est mis à la disposition du collège, des écoles primaires ainsi que des clubs de quartier - Rue des Razeteurs
- 33 Bi-cross**
La Rauze- Avenue du Pont Trinquat
- 34 Mini tennis La Rauze**
Rue Joseph Fourcade
- 35 Près d'Arènes**
Rue de la Bandido
- 36 Cité Mion**
Sol bitumineux - 24, rue de la Lavande
- 37 Les Aiguerelles**
Chemin de Moularès
- 38 La Rauze**
419, avenue du Docteur J-Fourcade
- 39 Mini terrain de foot**
Avenue du Professeur Antonelli

LES ENDROITS OU IL FAIT BON FLANER

- 44 Square Saint-Martin**
Situé derrière le poste de police municipale, le jardin de quartier est en fait un vrai terrain d'aventure pour les enfants (jeux de ballon et relief mouvementé pour faire du vélo)
Avenue Maréchal Leclerc
- 45 Square Hildevert**
Un petit jardin de quartier, très utilisé par les enfants, situé derrière le collège Cité Mion
Avenue Frédéric-Fabrèges
- 46 Square des Près d'Arènes**
Au rond point de la route de Palavas, une pinède avec des jeux d'enfants et un boulodrome
Avenue de Palavas
- 47 Place de Tibériade**
Un espace vert vallonné, de 3500m2, dans le quartier des Près d'Arènes
- 48 Square Fabre de Morlhon**
Un espace vert vallonné, de 3500m2, dans le quartier des Près d'Arènes
- 49 Le Parc des Aiguerelles**
Créé dans le style " rococo " du XVIIIème siècle, à proximité du parcours sportif de la Rauze
Avenue du Pont-Trinquat-Aiguerelles
- 50 Le Parc de la Rauze**
Intégré au complexe Claude Béal, c'est un parc de détente de plus de 2 hectares.
Avenue du docteur J-Fourcade-Aiguerelles
- 51 Jardin de la Pépinière**
Ce jardin de près de 12.000 m2 a été aménagé sur le site des anciennes pépinières et des serres municipales
Rue de Centrayrargues - Saint-Martin

LES ENDROITS OU IL FAIT BON S'AMUSER

- 20 Centre de Loisirs l'Escoutaire**
Ouvert aux enfants de 4 à 12 ans
60, rue des Razeteurs - Tél : 04 67 64 74 88
- 21 Centre de Loisirs Boris-Vian**
Ouvert aux enfants de 4 à 14 ans
14, rue de l'Améthyste -
Tél : 04 67 64 14 67
- 22 Espace-Jeu Saint-Martin**
Il s'adresse aux enfants et aux adultes : prêt de jeux et de jouets, animation et jeux sur place. Les enfants jusqu'à 6 ans doivent être accompagnés
60, rue des Razeteurs - Tél : 04 67 64 16 05

LES ENDROITS OU L'ON FAIT SES PREMIERS PAS

- 6 Crèche Thérèse-Sentis**
Crèche collective municipale qui accueille les enfants de 1 mois à 3 ans
Effectif : 66 enfants
655, avenue du Maréchal Leclerc -
Tél : 04 67 65 45 87
- 7 Halte-Garderie l'Oustal dou Caganis**
Accueille à la demi-journée des enfants de 3 mois à 5 ans
67, rue des Razeteurs - Tél : 04 67 65 32 72

LES ENDROITS OU L'ON PARTAGE LA SOLIDARITE

- 40 Agence OPAC Cité Mion**
3 ter, Rue des Maronniers -
Tél : 04 67 99 85 45
- 41 Antenne OPAC Lemasson**
504, Boulevard Pedro de Luna (rue Costa Brava) - Tél : 04 67 47 03 50
- 42 Antenne OPAC Lez**
105, Place Louis et Marie Trigano -
Tél : 04 99 52 69 55
- 43 Restaurants du Cœur**
De décembre à mars, la Maison Pour Tous, l'Escoutaire est un centre de distribution de repas pour les Restaurants du Cœur
Rue des Razeteurs - Tél : 04 67 22 56 36

ET ENCORE

- 52 Mairie annexe Saint-Martin**
Ouverte en continu du lundi au vendredi de 8h45 à 16h30. On peut y faire l'essentiel des démarches administratives
Maison Pour Tous l'Escoutaire, rue des Razeteurs - Tél : 04 67 65 32 73
- 53 Point de propreté Déméter**
Conteneurs pour huile, végétaux, carton, batteries, piles, ferrailles, verres et gravats.
Dépôt gratuit jusqu'à 1m3
Le lundi, mercredi, jeudi, samedi
De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
Le vendredi de 13h30 à 19h
Ouvert le dimanche de 9h30 à 12h
Boulevard Jacques Fabre de Morlhon -
Tél : 04 67 58 18 38
- 54 Poste de Police Municipale de Saint-Martin**
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 21h et le samedi de 8h15 à 19h. Le poste de Saint-Martin couvre un secteur allant de Grammont à la Cité Mion en passant par les Près d'Arènes, route de Palavas, Saint-Martin, la Rauze, Tournezy, Richter et Pompiagne
1, rue Jean Vachet - Tél : 04 67 58 72 26

ET AUSSI SUR
LE 5EME CANTON :

Association " Sport et Danse urbaine "

Cette association utilise la salle Jules Ladoumègue pour les répétitions de la compagnie de danse " Lattitudes Sud ", créée il y a plus de trois ans par les frères Koukeb et leur ami Rachid Lardjani. Cette compagnie souhaite créer des passerelles entre la danse Hip Hop et d'autres styles de danse. Des stages sont proposés aux jeunes du quartier et des cours dans le cadre du Point Accueil Jeunes.

Contact : Maison Pour Tous Boris Vian - 04 67 64 19 18

Association des Jeunes de l'Octroi

C'est en 1998 que l'association des " Jeunes de l'octroi " a vu le jour, grâce à l'OPAC, par l'intermédiaire de Mr Bénézis, maire-adjoint aux sports et conseiller général du 5ème canton et de Mr Martinez, directeur de l'OPAC, qui a bien voulu prêter une salle au cœur du quartier et à la MPT qui les a aidés à se constituer en association. Depuis, l'animateur du Point Accueil Jeunes assure un suivi pédagogique et administratif de ce lieu défini comme un espace de rencontres pour les jeunes...

Contact : Maison Pour Tous Boris Vian - 04 67 64 19 18

Un logo pour Saint-Martin-Près d'Arènes

L'association de quartier " A l'écoute Saint-Martin-Près d'Arènes " organise un concours de réalisation du futur logo de l'Association. Jusqu'au 15 mai 1999, toutes les personnes résidant dans le quartier (à l'exception des membres du conseil d'administration de l'association) sont invitées à envoyer leur proposition qui sera examinée par un jury et sélectionnée à l'occasion de la fête du quartier qui se tiendra le 12 juin. Pour que l'anonymat soit respecté, il y a lieu d'envoyer une enveloppe cachetée format 16x22,5cm (sans adresse de l'expéditeur) à l'adresse suivante : Association " A l'écoute Saint-Martin - Près d'Arènes " - Concours Logo - Maison Pour Tous l'Escoutaire - 67, rue des Razeteurs - 34000 Montpellier. Pour information complémentaire : Tél 04 67 22 52 45

SAINT - MARTIN

Quand les jeunes se mettent au service du quartier

Depuis qu'elle s'est installée dans les locaux de la Maison Pour Tous l'Escoutaire, l'Association des Jeunes de Saint Martin (AJSM), présidée par Hassan Charrouf, a permis à une tranche d'âge souvent peu représentée (les 18-25 ans) de bénéficier d'un véritable lieu d'accueil et d'animation qui participe à la vitalité et à la convivialité du quartier. " Au départ ", confie Florence Ralaivao, directrice adjointe, " la maison pour tous avait mis à leur disposition un petit local où ils pouvaient se retrouver pour jouer de la musique... Aujourd'hui, l'association s'est développée, initie son programme d'animations et de voyages, et encadre de nombreuses activités dirigées vers les plus jeunes... " Pendant les vacances de février, une dizaine de jeunes du quartier sont partis pour un séjour de neige au Mont D'Ore. Une grande soirée couscous avait été organisée pour récolter des fonds, en collaboration avec la Maison Pour Tous et la participation des mamans du quartier. Une subvention de l'ODSH a permis de boucler le budget. D'autres projets sont maintenant en cours d'élaboration, notamment celui d'un projet d'échange avec des jeunes de Fresnes... " Les aînés du



Février 99 : séjour de neige au Mont D'Ore.

groupe s'occupent des plus jeunes", précise Bernard Encontre, directeur de la Maison Pour Tous, " Ils les encadrent au cours des activités que nous mettons en place pour les sortir du quartier, notamment lors des sorties pour les matches de basket, de foot... " Le programme de la

Maison Pour Tous l'Escoutaire prévoit de nombreuses activités en direction des plus jeunes : théâtre, modern jazz, poterie, arts plastiques, capoeira... Au cours de la dernière semaine de juillet, une grande manifestation permettra à tous de se transporter littéralement

au moyen âge, grâce à une animation qui permettra de découvrir une période de notre histoire de manière ludique et vivante. En attendant, les jeunes du quartier participeront activement au raid sportif organisé par le Service Place aux Sports...

TOURNEZY

Et les parents dans tout ça ?

C'est un peu la question qu'a dû se poser Arsène Boikira, le directeur de la Maison Pour Tous Jean-Pierre Caillens, en mettant en place " La Maison des Parents ", une structure originale puisqu'elle permet d'appréhender l'enfant au delà d'un champ d'intervention généralement limité à la structure d'animation, pour se prolonger dans un cercle plus intime, plus rapproché, celui de sa famille. " Il y a déjà eu plusieurs ini-

tiatives de ce genre. Ce que nous souhaitons, ici, c'est offrir aux parents les mêmes possibilités d'échanges et d'animations que peuvent trouver leurs enfants dans le cadre du centre de loisirs ou du club ados... Une possibilité de dialogue entre les différentes communautés qui se rencontrent sur le quartier, et une assistance pour appréhender dans le cadre de la famille les problèmes que peuvent rencontrer leurs enfants... " Une

psychologue est ainsi à l'écoute des familles qui le souhaitent et des réunions sont organisées avec le Centre d'Information en direction des Familles, le Centre Communal de Prévention de la Délinquance ou la Police Nationale... Mais la Maison des Parents est avant tout un lieu d'animation avec un programme élaboré en fonction des goûts et des besoins des habitants du quartier : couture, self-défense, arabe, français, informatique. Une aide administrative peut également être fournie. Les parents sont un relais, mais ils ne sont pas le seul. L'aide aux devoirs, proposée par l'association Loisirs Alizés, quatre soirs par semaine, permet ainsi à 30 enfants de bénéficier d'un accompagnement très appréciable. Un effort très important a été mis en place, également, dans le cadre des activités de la Maison Pour Tous, dans le domaine des sports collectifs : basket, volley, tai

kwen do, tennis de table, football... De nombreuses sorties sont organisées lors des matches de haut niveau afin de sensibiliser les enfants sur la diversité de la pratique sportive. De nombreuses actions " citoyennes " sont également au programme de la Maison Pour Tous Jean-Pierre Caillens, liées à des programmes d'actualité (élections, l'Europe...) ou une action de quartier (action propreté aux abords de la Maison Pour Tous). Des sorties nature, des visites au musée, des soirées spectacles, des puces de quartier ou l'organisation d'une soirée Tango Argentin, permettent de dépasser largement le cadre du quartier, et d'offrir une ouverture vers l'ensemble de la ville avec une approche curieuse et généreuse...



"Puces" de quartier pour les juniors.

